

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Pagination multiple.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LE MONDE ILLUSTRÉ

3me année, No 144 — Samedi, 3 février 1887
Bureaux : 30, rue St-Gabriel, Montréal

LE No. 5 CENTS

ABONNEMENTS :
Six mois : \$1.50. — Un an : \$3.00



M. LÉON SAY, MEMBRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

LE MONDE ILLUSTRÉ

Montréal, 5 février 1887

SOMMAIRE

TEXTE : Entre-nous, par Léon Ledieu. — Bonne et heureuse. — Nos gravures. — Poésie : La neige. — Les Canadiens des États-Unis : M. l'abbé Tétreau. — Camilla, par Ninette. — La retraite. — Superstitions égyptiennes. — S'il plaît à Dieu — Sauvée par un serpent. — Comment s'habiller. — Choses et autres. — Récréations de la famille. — Feuilleton : Jean-Jeudi (suite).

GRAVURES. — Portrait de M. Léonsay. — Notre-Dame de Bonsecours, Montréal. — Gravures de Modes. — Gravure du feuilleton.

Primes mensuelles du "Monde Illustré"

1 ^{re} Prime	50
2 ^{me} "	25
3 ^{me} "	15
4 ^{me} "	10
5 ^{me} "	5
6 ^{me} "	4
7 ^{me} "	3
8 ^{me} "	2
88 Primes, à \$1	88

94 PRIMES . . . \$200

Le tirage se fait chaque mois, dans une salle publique, par trois personnes choisies par l'assemblée. Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront le tirage de chaque mois.

PRIMES MENSUELLES

TRENTE-QUATRIÈME TIRAGE

Le trente quatrième tirage des primes mensuelles du MONDE ILLUSTRÉ (numéros de janvier), aura lieu SAMEDI le 5 février, à 8 heures du soir, dans la salle de l'UNION SAINT-JOSEPH, coin des rues Sainte-Catherine et Sainte-Elizabeth.

Le public est instamment invité à y assister. Entrée libre.



HORCÉ de garder la chambre depuis quelques jours, par ordre de mon médecin, qui espère, je crois, avoir bientôt occasion d'étudier en moi un joli cas de pleurésie, j'ai fait forcément un adieu momentané aux choses ordinaires de l'existence mouvementée.

Cependant, afin d'utiliser mes loisirs forcés, j'avais commencé la lecture du *Manuel de l'Assemblée Législative de Québec*, par l'hon. M. Wurtele, mais mon état maladif m'a empêché de saisir les beautés et les profondeurs de ce livre qui fera peut-être l'admiration de nos descendants.

Il est curieux de constater combien le moindre dérangement dans l'équilibre de notre économie peut agir sur le moral et fausser le jugement le plus droit.

J'en étais donc réduit à ne plus pouvoir apprécier cette prose délicate et soignée, quand, près de mon lit, reposant sur une chaise, un de mes vieux amis, François Coppée...

Comme ce commencement de lecture de *Manuel* m'avait complètement détraqué la tête, je ne savais comment faire ma causerie hebdomadaire, et le diable attendait la copie, quand l'idée me vint de demander à Coppée de vouloir bien me prêter des vers.

Cet excellent poète est si riche, qu'il m'a répondu aussitôt en m'offrant quelques rubis.

Je vous les présente.

S'ils sont mal enchassés, c'est parce que la main du bijoutier-prosateur tremblait beaucoup en travaillant.

** Les vents du pôle, en rupture de banc, courent

au dehors les uns après les autres et dérangent tout dans les rues et dans les champs :

Il a neigé la veille et, tout le jour, il gèle.
Le toit, les ornements de fer et la margelle
Du puits, le haut des murs, le balcon, le vieux banc,
Sont comme ouâtés, et, dans le jardin, tout est blanc.
Le grésil a figé la nature, et les branches
Sur un doux ciel perlé dressent leurs gerbes blanches,
Mais regardez. Voici le coucener du soleil.
A l'occident plus clair court un sillon vermeil.
Sa soudaine lueur, féérique, nous arrose
Et les arbres d'hiver semblent de corail rose.

Je jette un coup d'œil dans la rue et jusqu'à la montagne que j'aperçois de ma fenêtre. C'est vrai, Coppée a raison !

** Les passants sont enveloppés jusqu'aux yeux, il doit faire un froid de loup, et pourtant, seuls, sautant et criant joyeusement des petits européens, semblent braver la neige, le vent et le givre. Ce sont des moineaux.

J'allais leur demander si la mortalité était grande parmi eux, mais un cheval vient de passer et à dispersé toute la troupe qui s'est enfuie à tire d'aile.

Le soir au coin du feu, j'ai pensé bien des fois
A la mort d'un oiseau, quelque part, dans les bois.
Pendant les tristes jours de l'hiver monotone,
Les pauvres nids déserts, les nids qu'on abandonne,
Se balancent au vent sur le ciel gris de fer.
Oh ! comme les oiseaux doivent mourir l'hiver !
Pourtant, lorsque viendra le temps des violettes
Nous ne trouverons pas leurs délicats squelettes
Dans les gazons d'avril, où nous irons courir.
Est-ce que les oiseaux se cachent pour mourir ?

** Tout en circulant dans ma chambre cherchant à tuer l'ennui que le *manuel* n'a pu chasser, je débouche un flacon que je trouve sur un chiffonnier.

C'est de l'héliotrope !

Et aussitôt ma pensée se reporte à plus de dix ans passés. Je revois une foule de visages que j'avais oubliés, c'est toute une scène reconstituée et toute cette évocation a été faite par le contenu de cette petite bouteille de crystal.

Volupté des parfums ! Oui, toute odeur est fée.
Si j'épluche, le soir, une orange échauffée,
Je rêve de théâtre et de profonds décors ;
Si je brûle un fagot, je vois, sonnante leurs cors,
Dans la forêt d'hiver les chasseurs faire halte ;
Si je traverse enfin ce brouillard que l'asphalte
Répand, infect et noir, autour de son chaudron,
Je me crois sur un quai parfumé de goudron,
Regardant s'avancer, blanche, une goelette
Parmi les diamants de la mer violette.

** De ma fenêtre j'ai vu sur la cour de récréation des sourdes-muettes, et comme je ne me lasse jamais de prendre beaucoup d'intérêt à ces chères enfants, après les avoir longtemps suivi des yeux, j'ai voulu voir si Coppée les aimait aussi et il m'a aussitôt donné les vers suivants :

Hier, sur une grand' route où j'ai passé près d'eux,
Les jeunes-sourds-muets s'en allaient deux par deux,
Sérieux, se montrant leurs mains toujours actives
Un instant j'observai leurs mines attentives
Et j'écoutai le bruit que faisaient leurs souliers.
Je restai seul. La brise en des verts peupliers
Murmurait doucement un long frisson de fête ;
Chaque buisson jetait un trille de fauvette,
Et les grillons joyeux chantaient dans les bluets.
Je penserais souvent aux pauvres sourds-muets.

** Les sourds-muets disparaissent cependant tous les jours, et dans cinquante ans on sera très étonné de constater que les sourds ne parlaient pas tous en l'an de grâce mil huit cent quatre-vingt-sept.

Il y a un mois, à un grand diner qui a eu lieu à Paris, c'est un ancien élève de l'École des Sourds-Muets qui a prononcé de vive voix le meilleur discours.

C'est tout un événement.

** Laurence et Pierre pensent beaucoup au Carnaval qui va commencer.

Ils ont lu le programme et se promettent des joies infinies.

— Nous irons tout voir, dis, papa, et nous resterons jusqu'à la fin.

— La fin, mais, mon cher enfant, c'est là le plus triste dans toute explosion de joie publique ; la fin, c'est ce qu'il ne faut jamais voir.

Quand sont finis le feu d'artifices et la fête,
Morne comme une armée après une défaite,
La foule se disperse. Avez-vous remarqué
Comme est silencieux ce peuple fatigué ?

Ils s'en vont tous, portant de lourds enfants qui gignent,
L'andis qu'en infectant les lampions s'éteignent.
On entend que le rythme inquiétant des pas ;
Le ciel est rouge ; et c'est sinistre, n'est-ce pas ?
Ce fourmillement noir dans ces étroites rues
Qu'assombrit le regret des splendeurs disparues !

Mais je suis tellement attendri à lire ces *Promenades et Intérieurs* que je n'ai même plus le temps de continuer à faire des citations.

Cependant je ne puis résister au plaisir de vous donner la fin :

J'écris ces vers ainsi qu'on fait des cigarettes,
Pour moi, pour le plaisir ; et ce sont des fleurettes
Que peut-être il valait bien mieux ne pas cueillir ;
Car cette impression qui m'a fait tressaillir,
Ce tableau d'un instant rencontré sur la route,
Ont-ils un charme enfin pour celui qui m'écoute ?
Je ne le connais pas. Pour se plaire à ceci,
Est-il comme moi-même un rêveur endurci ?
Ne peut-il se fâcher qu'on lui prête ce rôle ?
— Et donc ! lecteur, tu lis pardessus mon épaule.

Je ne vous ai pas donné beaucoup de mon crâ aujourd'hui, je suis certain que vous ne vous en plaindrez pas.

Maintenant se dresse une difficulté.

Signerai-je ou non ?

Bast ! je tourne la question et déclare par les présentes que j'éprouve la plus grande admiration pour les beaux vers de François Coppée.

En fin de quoi, je signe.

LÉON LEDIEU.

BONNE ET HEUREUSE

N Français, que je ne connais pas, m'écrivit pour obtenir l'adresse d'une personne qui demeure en Canada.

Il me prie de l'excuser du dérangement que sa demande peut me causer, et il ajoute : " Nous sommes au 2 de janvier, permettez que je vous fasse les compliments de circonstance, et, pour employer la formule dont on se sert dans mon pays, la Saintonge, je vous la souhaite bonne et heureuse, suivie de plusieurs autres, avec le paradis à la fin de vos jours."

Cette phrase est textuellement celle qui est en vogue parmi les Canadiens. Elle existe en Saintonge et peut-être aussi ailleurs. Nous l'avons transportée sur les bords du Saint-Laurent sans y changer un mot. Mon correspondant ne se doute pas de la surprise qu'il m'a causée.

Imprimez ceci dans LE MONDE ILLUSTRÉ, et je le lui ferai parvenir.

BENJAMIN SULTE.

NOS GRAVURES

NOTRE-DAME DE BONSECOURS

Dans notre quatrième page nous publions la gravure de l'ancienne Église de Notre-Dame-de-Bonsecours de Montréal, et de la nouvelle. Nous donnons aussi sur la même page le portrait du fondateur de Montréal, M. de Maisonneuve, et de Sœur Marguerite Bourgeoise.

M. LÉON SAY

Naître fils et petit-fils d'économistes, devenir le gendre du grand Bertin, des *Débats*, et ne point finir par l'Académie française, serait s'insurger contre les lois de l'atavisme et rompre avec les bienséances de la tradition. Mais être, en plus, homme d'esprit, homme aimable, ami de son siècle et du progrès, libre en ses jugements, dégagé en ses discours, ce sont là des qualités personnelles que la naissance ne donne pas toujours et que les alliances n'apportent point en dot.

M. Léon Say, homme heureux, a réuni, dans sa gaie fortune, cette double synthèse : naître en bon sol et fleurir de soi-même.

Au milieu des défilés de la politique, M. Say n'a jamais abandonné sa plume d'écrivain et de journaliste. Il a écrit mille articles. A-t-il écrit jamais un livre ? Quelques académiciens le croient peut-être, mais lui ne le croit guère. Ce qu'il a composé, ce sont des maquettes enlevées du bout des doigts, pimpantes, élégantes, vivantes surtout. Mais qu'on n'y cherche pas la structure des œuvres fortes. Ce sont des idées jetées au souffle des événements, recueillies et recherchées par autrui, après avoir été abandonnées par leur père comme autant de filles aîlées de sa fécondité souriante.

Libre-échangiste, M. Léon Say n'a jamais pris corps à corps la protection ; uni-métalliste, il ne s'est point battu contre les bi-métallistes. Comprenant tout, il a tout expliqué, même à ceux qui enseignaient.

Le physique est jovial comme l'homme lui-même. Yeux un peu saillants et pleins de malice rieuse, bouche fine et indulgente aux faiblesses, voix caressante et bien timbrée. L'ensemble respire la bonne grâce et le contentement de vivre.

On sert son parti en combattant ses adversaires ; mais les dénigrer, c'est se diminuer soi-même et appauvrir son pays. — G. M. VALTOUR.



LA NEIGE

On dirait que la Terre a bu le sang des lis
Et d'un deuil éclatant voile cette hécatombe ;
Car déjà la blancheur des marbres clôt la tombe
Où dorment pour longtemps ces doux ensevelis.

Je t'adore, ô pâleur des vierges trépassées
Dans l'éblouissement des rêves amoureux,
Emportant dans l'azur les essors douloureux
De leur âme pareille aux colombes blessées !

Quel vent a flagellé l'aile que tu parais,
Doux et flottant duvet tombé du vol des anges,
Et secoué dans l'air tes floraisons étranges
Qui font comme un printemps à l'hivernal cyprès !

Les cygnes se sont-ils heurtés contre la nue,
Cherchant aux cieux l'azur de leurs grands lacs fermés ?
— Ou Psyché, renouant ses voiles parfumés,
De ses jeunes candeurs s'est-elle souvenue ?

On dirait que la Terre a pitié de nos morts,
Et, Vierge devenue au toucher de la neige,
Suspend des floraisons le travail sacrilège
Dans ses flancs qu'au repos invite le remords.

O Neige ! tu m'étreins le front sous le mystère
De ta froide splendeur et, comme épouvanté,
Je pense que, des cieux déchus de leur clarté,
Le lait d'une déesse a coulé sur la terre.

ARMAND SILVESTRE.

LES CANADIENS DES ÉTATS-UNIS



M. L'ABBÉ F. TÉTREAU

Il est né à Saint-Charles, sur les bords de la rivière Richelieu, en 1850, et est donc âgé de 36 ans. Il manifesta de bonne heure de belles dispositions pour l'étude, et ses parents se croyant trop pauvres pour le doter d'une éducation classique, ce fut le collège de Nicolet qui s'offrit d'instruire gratuitement le jeune Tétreau. Cette institution, qui a plus d'un acte de pareille générosité à son avoir, peut se vanter de n'avoir pas, cette fois du moins, hébergé un ingrat, car M. l'abbé Tétreau ne manque jamais une occasion de faire l'éloge de cette institution dévouée et de la remercier publiquement de lui avoir ouvert la carrière qu'il poursuit aujourd'hui pour le plus grand bien des hommes et la plus grande gloire de Dieu. Ordonné prêtre à Saint-Grégoire en 1874, il alla à Gently où il fut vicaire pendant deux ans, puis passa une troisième année à Stanfold. Sa grande piété et son grand sens pratique attirèrent l'attention de son évêque, qui lui confia au commencement de 1877 la desserte de la paroisse de Saint Wenceslas, dans le district des Trois-Rivières, où il fut curé pendant six ans. Avant son arrivée en cette paroisse, on disait la messe dans une chapelle ; il comprit bien les désavantages que cela offrait et se mit en frais d'y construire une église confortable et un presbytère. Il eut beau succès ; la paroisse, qui ne comptait que 400 communicants à son arrivée et quatre écoles, vit augmenter le nombre de ses communicants à 700 et le nombre de ses écoles à sept. Il quitta cette paroisse en 1883, dans un état prospère pour aller à New-York seconder l'œuvre si généreuse des

Canadiens-Français. Cette congrégation n'était pas à cette époque précisément ce que l'on serait convenu d'appeler en pleine voie de prospérité, elle souffrait des embarras inévitables au début de toute œuvre religieuse. Au lieu de le décourager, la situation qui s'offrit lui plut, puisqu'elle allait donner libre cours à son indomptable énergie.

Non satisfait d'avoir fondé une école laïque pour l'instruction des enfants, M. l'abbé Tétreau vient de doter sa paroisse d'une succursale de la Congrégation Notre-Dame de Montréal, et la colonie canadienne-française de New-York possède aujourd'hui un couvent qui lui fait le plus grand honneur, une institution où les enfants peuvent recevoir dans les deux langues une éducation à la fois chrétienne et supérieure. Il y a aujourd'hui à l'académie de nos bonnes Sœurs, 55 élèves, et près de 200 enfants fréquentent l'école élémentaire. Grâce à la prévoyante direction de M. l'abbé Tétreau, les dames religieuses de l'académie Villa-Maria viennent de se procurer un local plus grand qui va leur permettre d'y recevoir tous ceux qui en font la demande et qui en ont été privés par suite de l'exiguïté du local qu'ils occupaient auparavant.

M. l'abbé Tétreau est un prêtre dévoué, un patriote éclairé, un missionnaire dans toute la force du terme, qui se rit des difficultés et des obstacles qu'il rencontre. Caractère riche, homme du monde avec ses ouailles, généreux à l'extrême, et est pour les familles le père des pères et pour nos âmes le véritable envoyé de Dieu.

CAMILLA

Vous vous rappelez bien ma filleule Lazoune, dont je vous faisais l'élogieux portrait la dernière fois que je vous vis.

Vous vous rappelez bien toute l'affection dont était l'objet cette gracieuse poupine, au milieu du peuple qu'elle menait à sa guise mignonne.

Vous vous rappelez bien toutes les vies qu'elle tenait rivées à la sienne, si fragile pourtant !

Vous vous rappelez bien les joies incomparables que nous causait son ramage charmant, les extases folles où nous jetait chacun de ses mouvements nouveaux, chaque pas qu'elle faisait vers la connaissance et la raison.

Vous vous rappelez bien les soins minutieux dont on l'entourait ; nos terreurs, nos alarmes, si elle négligeait son sourire, devenait fiévreuse, sombre, malade.

Hélas ! nous en avons eues bien d'autres ! Et notre maison bruyante l'autre jour, réjouie sous la note d'un pinson choyé, a revêtu un triste aspect aujourd'hui.

Plus de rires sonores ! Plus d'éclat de voix !

Un deuil profond remplit les cœurs, les figures sont longues, les yeux humides, les lèvres muettes...

Notre Zoune bien-aimée, notre petite Camilla, nous ne l'avons plus !...

Partie ! partie pour la demeure des anges...

Quelques jours de *malaises insignifiants* nous assurait le médecin, des grands yeux noirs abattus, des joues pâlies, une gorge enflée, puis un soir, une dernière nuit, nous l'avons arrachée des bras de sa frêle mère de vingt ans, pour empêcher que cette dernière ne pressât sur son cœur nerveux un pauvre cadavre.

— *Elle est mieux, elle est mieux !* criait la maman en pleurs. Et les petites paupières se fermaient pour ne se rouvrir jamais.

Comprenez-vous ?...

Nous tous, nous croyons être les jouets d'un rêve affreux. A certains moments mêmes, nous entendons sa voix ; nous l'apercevons à table où elle tenait les rennes de la gaieté ; nous l'entrevoions encore à cette place où sa balançoire restait tout le jour suspendue, alentour des meubles où, craintive elle s'appuyait pour essayer ses premiers pas timides ; partout son image paraît pour s'effacer vite, pour faire naître un soupir, une larme, un cri.

C'est terrible, la mort...

Et nous pensons toujours qu'elle ne peut atteindre personne des nôtres. Et ces petites créatures que Dieu prête, auxquelles on s'attache si facilement, si irrésistiblement, sont celles qui tiennent le moins !

Oh ! comme en ces jours j'ai pensé à tout ce que j'aime ! Comme je l'ai rapproché, serré bien près de moi, de peur de le voir s'envoler aussi !

Pour augmeuter à notre douleur, on nous a contraint d'exposer, immédiatement après sa mort, notre petit ange dans un appartement glacé, d'ouvrir les fenêtres et de lui enlever tout ce qui retenait sa vie quelques instants auparavant. Nous qui n'aurions jamais voulu que le moindre courant d'air atteignit celle qui occupait toutes nos attentions !

Mais plus tard, dans la nuit, quand j'ai voulu aller mettre un dernier baiser sur le front de ma filleule, qu'une diphtérie contagieuse nous défendait d'approcher, pourtant j'ai trouvé son petit cadavre enveloppé d'une chaude couverture de laine, sa tête posée sur un oreiller moelleux ; le carreau fermé, la lumière plus haute.

Grand'mère—avec ce raffinement de tendresse qu'à seuls les cœurs vieillis peuvent concevoir—grand'mère, furtivement, avant moi, avait passé par là.....

NINETTE.

LA RETRAITE

IMABLES et gentilles lectrices, vous haussiez les épaules, sans doute, en voyant ces mots " La retraite," en ces jours de Carnaval, mais pardonnez-moi, ne vous déplaise de vouloir pendant quelques instants vous décrire en quelques traits d'une plume inhabile, j'en conviens, toutes les suavités dis-je de ces beaux jours de retraite où nous venons de goûter la douce paix du Seigneur.

D'abord, il faut vous dire que ce sont les Pères Rédemptoristes, de Sainte-Anne de Beaupré, qui sont venus nous apporter dans des vases précieux les grâces surabondantes que l'Intendant du Grand Monarque avait mises en réserves pour nous, pauvres fils de Jacob. Et comme le disait si bien un missionnaire français, l'an dernier : " Qu'ils sont beaux les pieds de ces hommes qu'on voit venir de loin, annonçant les biens éternels."

Que de fois, durant leurs sublimes leçons, avons-nous senti en notre âme repentante une ombre des saintes ardeurs qui consomment le cœur de ces hommes bénis. Le bonheur qui s'échappe de leur douce physionomie est un parfum qui embaume tous les lieux où ils passent. Ah ! que de fois ai-je désiré, dans mon âme et conscience, les sublimes élans qui débordaient de leurs cœurs magnanimes. J'oubliais tout : plaisirs, frivolités, charmes du carnaval. J'aurais voulu demeurer sans cesse au pied de cette chaire bénie, recueillant de leur bouche trois fois bénie les paroles si belles de nos saintes écritures.

Mais, me direz-vous, jeunes et joyeuses lectrices du MONDE ILLUSTRÉ, cessez donc vos prédications ; très bien, mes chères amies, j'ai besoin de votre ordre charitable pour me ramener aux sentiers de la vie réelle. Il me semble vraiment que je suis transportée dans un monde nouveau : de saintes espérances se révèlent à mon cœur, un ciel sans nuages verse sur moi sa lumière toute pure. Et que vous dirais-je de plus ? si ce n'est que de vous parler de la retraite.

Depuis quelque temps j'aurais voulu souhaiter la bonne année aux amies de l'année dernière ; impossible pour moi, les occupations multiples des fêtes du carnaval pour une jeune tante ne permettent pas d'ajouter littérature au reste. Mais, comme a dit un auteur :

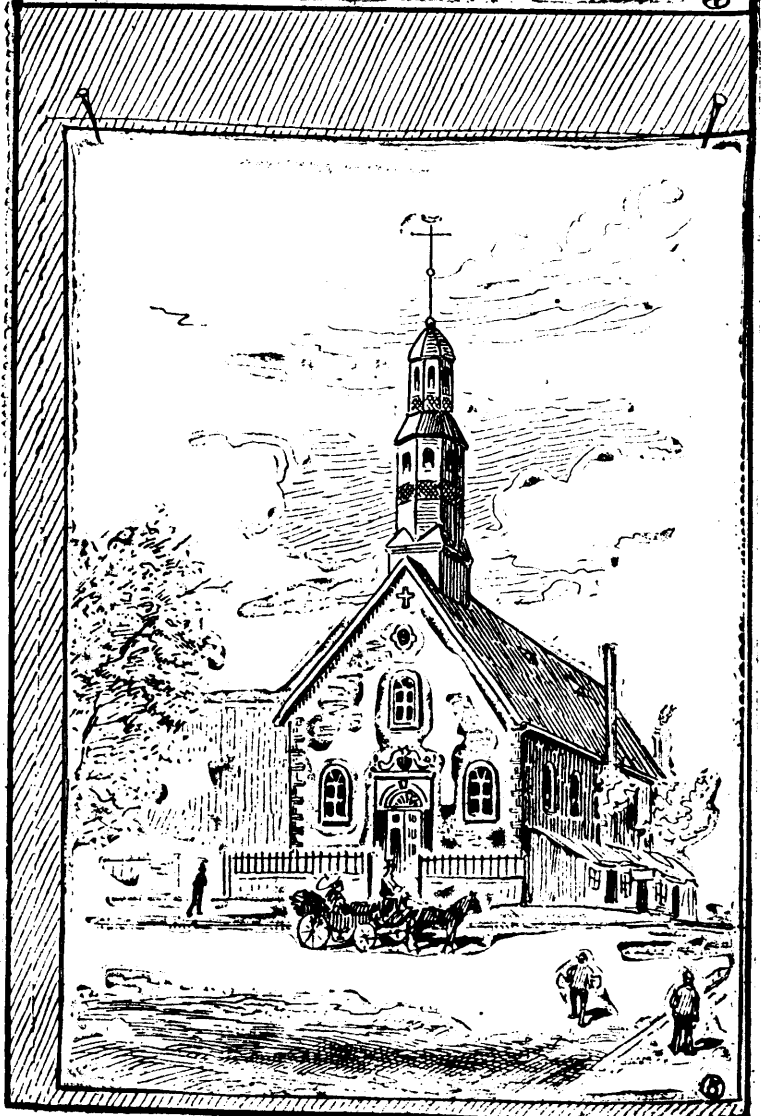
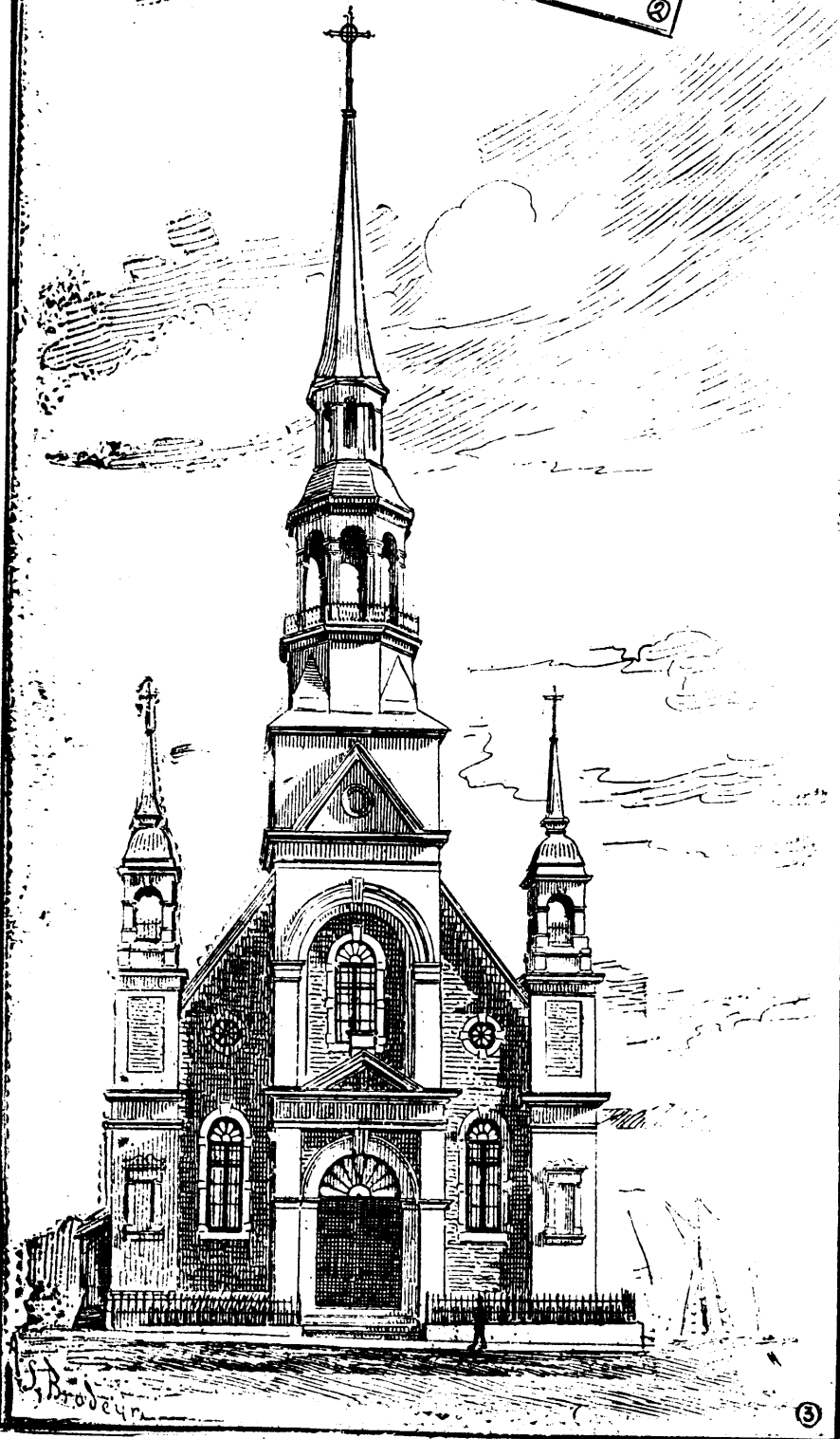
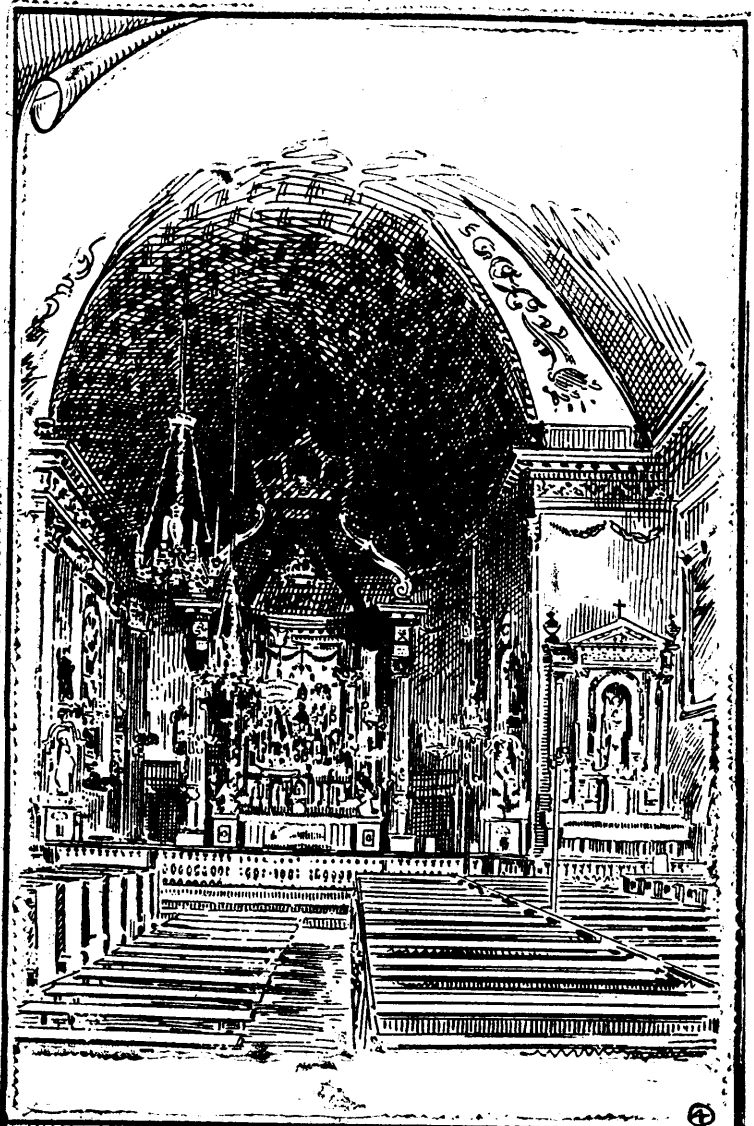
Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement,
Et les mots pour le dire arrivent aisément.

Voilà comment, mes bonnes amies, je vous prie de ne pas trop me reprocher les quelques moments que je viens de réclamer de votre générosité.

Au revoir, charmantes lectrices, je vous souhaite tout le plaisir possible dans le carnaval, surtout, les jeunes Montréalaises, ne vous enrhumiez pas trop à l'assaut du château de glace.

LA PETITE MARIE.

On n'apprécie jamais mieux une injustice, une inégalité générale, que quand on en est atteint soi-même, ou dans les siens, d'une manière directe ou personnelle.—SAINT-BRUYE.



1. M. de Maisonneuve.—2. Sœur Marguerite Bourgeois.—3. La nouvelle église.—4. Le chœur.—5. L'ancienne église
 NOTRE-DAME DE BONSECOURS, MONTRÉAL.

SUPERSTITIONS EGYPTIENNES

Les curieuses particularités sur les superstitions égyptiennes qu'un séjour de plusieurs années à Tantah a révélées au Révérend Père Baron, sont de nature à exciter vivement l'intérêt de nos lecteurs. Aussi, nous empressons-nous de publier cette communication du vénérable missionnaire, adressée aux *Missions Catholiques*.

Extrait d'une lettre du Rév. Père Baron, prêtre de la Société des Missions Africaines de Lyon.

I.—SAINTS CHEZ LES MUSULMANS

DARMI les superstitions les plus répandues en Egypte on compte le mauvais œil, les remèdes des Cheicks, les clous, les cheveux, les sachets, les trous dans le mur des mosquées, certaines pierres renommées, etc.

Les arabes craignent le mauvais œil. Lorsque vous passez dans les rues, gardez vous bien de fixer quelqu'un, car vous jetteriez sur lui, un sort, même sans le savoir. C'est contre ce sort que les femmes portent le *borkô* ou voile qui leur cache complètement la figure et ne leur laisse en face des yeux que l'espace nécessaire pour se conduire. Cela leur donne une tournure assez monastique. A mon arrivée, je les aurais volontiers saluées d'un grand coup de chapeau, comme des religieuses.

L'arabe a grande confiance dans les remèdes que font les cheicks pour prévenir ou guérir les maladies, comme aussi pour éviter certains maléfices. Consultations et remèdes, cela va sans dire, sont grassement payés. Combien, parmi les Fellahs surtout, portent le petit sachet de cuir ou d'étoffe renfermant précieusement quelques versets du Coran, écrits de la main d'un vieux cheick ! A la place du Coran se trouve quelquefois un clou rouillé, ayant appartenu à un cheick ou ayant touché son tombeau. Pour les cheveux, les hommes, même les plus jeunes, portent au sommet ou sur le devant de la tête une mèche beaucoup plus petite que la queue chinoise. Les uns prétendent que c'est un signe de prédestination ; car, à la mort, ou, tout au plus tard, au jugement dernier, Mahomet enlèvera au ciel par cette mèche le fidèle disciple. Les autres disent qu'elle n'est en usage que chez les fanfarons qui, un jour dans leur vieillesse, veulent pouvoir dire à leurs petits neveux, qu'ils portent encore des cheveux, que ni ciseaux ni rasoirs n'ont jamais touchés, tandis que tout le reste de la tête est rasé. Avec leurs grands sacs de laine on les prendrait pour de véritables chartreux, sans leur colossal turban.

Que de fois j'ai vu de jolis enfants, noirs ou blancs, à cheval sur l'épaule de leur maman, qui, sans doute pour les préserver de tout accident, avait attaché aux cheveux des chers petits, des amulettes variées, des pairas, une piastre, un joujou de bois quelconque, sanctifiés par le derviche. A chaque pas de la mère, tout cela vient frapper le front de l'enfant qui, du reste, y est bien habitué.

La mortalité est grande parmi les enfants, à cause du manque de soins et de propreté : raison d'être superstitieux à leur endroit. Les chrétiens orientaux, eux aussi, ont une superstition relative aux enfants. Beaucoup sont appelés Dib (loup). L'enfant qui porte ce nom n'a rien à craindre pour ses premières années. Une grecque catholique me dit dernièrement qu'elle avait eu plusieurs enfants, mais qu'ils étaient tous morts. Il ne lui en restait plus qu'un de six ans : aussi avait-il été nommé Dib.

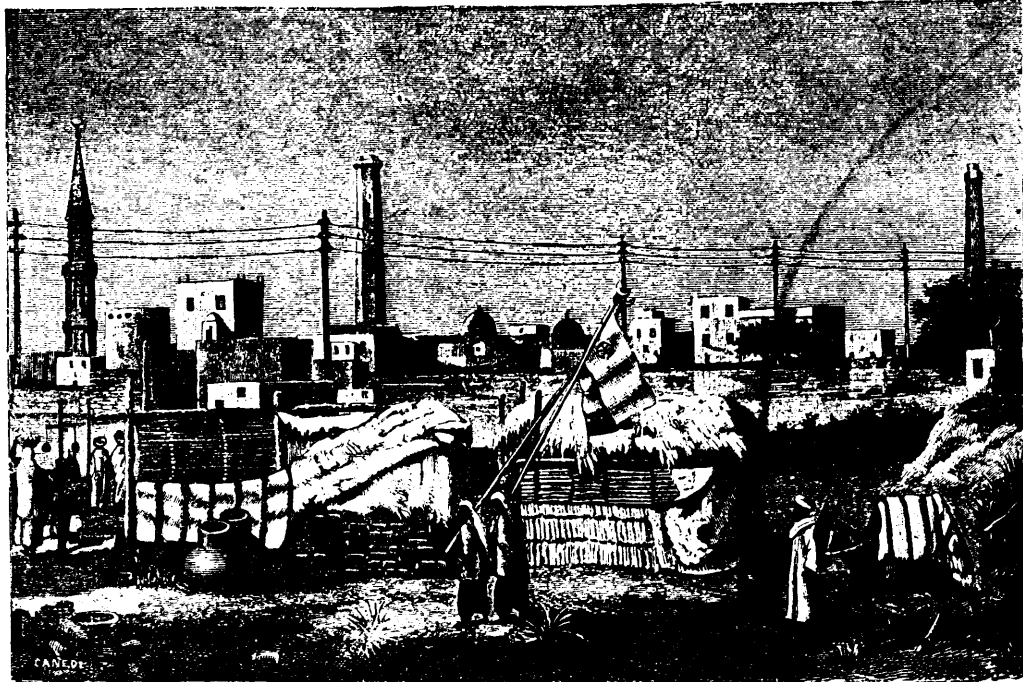
II.—LES SANTONS

Ce qui entretient surtout le peuple dans toutes ces pratiques plus ridicules les unes que les autres, c'est la foule des santons (espèces de moines musulmans) qui pullulent dans les villes et dans tous les villages ; il y a même de très petits bourgs qui en possèdent plusieurs. Dans les centres un peu importants, il s'en trouve dans tous les quartiers. Ces santons sont, pour la plupart, de pauvres idiots, de misérables fous qui ne sont nullement responsables de leurs actes car ils n'ont jamais eu l'esprit, ou bien ils l'ont complètement perdu en fumant du Hachich (herbes qui enivrent ceux qui en fument et font perdre toutes les facultés à ceux qui en abusent, comme ces vieux santons dont je parle). La folie ou le délire des hachicheurs passent aux yeux du peuple pour une inspiration d'en haut. Dans ces moments d'hallucination, les gens s'empressent d'aller trouver ces derviches, toujours prêts à donner leurs consultations. Ces saints sont en grande vénération, ils ne manquent jamais du nécessaire, car le peuple superstitieux se croit obligé de nourrir les amis de Dieu et de Mahomet. Aussi leur porte-t-on le pain de chaque jour, certaines pâtisseries arabes et toutes espèces de friandises. Chacun d'eux a sa manière particulière de vivre : il y en a qui ne doivent manger que de certains mets, d'autres, au contraire, doivent s'en abstenir ; tous agissent d'après des ordres venus du ciel.

On m'a montré dans les rues de Tantah un vieux Cheick, sale, déguenillé, couvert d'un sac rapiécé de cent morceaux d'étoffes, qui ne lui voilait que la moitié du corps. Sa poitrine velue était à découvert, ainsi que ses bras raidis par la vieillesse. Il avait sur son épaule une besace remplie de vieilles hardes, auxquelles pendaient, attachée par une corde, une boîte en fer-blanc. Il tenait à la main un gros bâton long de deux mètres, au sommet duquel étaient attachées des plumes d'oiseaux carnassiers et quelques coquillages ; au-dessous pendaient, comme une quenouille, quantité de chiffons aux nuances les plus variées. Ce saint derviche, tout vieux qu'il est, ne doit prendre aucune nourriture commune aux personnes adultes. Il a reçu des ordres formels du ciel de ne vivre que de lait, comme l'enfant qui est à la mamelle.

* * *

Il est mort dernièrement à Tantah un de ces vieux derviches dont l'islam est si riche. Cet homme, dont la renommée est faite depuis de longues années, était connu sous le nom d'Abel-el-Moati. Il était originaire de Mahallet-el-Kébir et avait commencé sa sanctification à l'âge de trente ans, disent ses co-religionnaires. Il vint s'établir à Tantah, où l'avait sans doute attirée la foule énorme des pèlerins pieux du Saïd-el-Badaou, à l'époque du grand mouleth (foire), qui s'y tient tous les ans au mois de septembre. Là aussi il avait de nombreuses consultations à donner ; car, dit-on, les Fellahs venaient de très loin pour



TANTAH (EGYPTE).—Cabane du cheick Abd-el-Monti ; d'après un croquis du R. P. Baron.

Les localités, les demeures ont leurs protecteurs. Ce sont inévitablement les petits sachets, les paquets d'herbe suspendus aux murs ou aux portes des habitations. Un musulman m'a dit que la maison la mieux gardée contre toutes sortes de maladies, des sortilèges, etc., est celle dont le sachet protecteur contient un doigt d'une main de juif, de chrétien ou de tous ceux qu'ils appellent infidèles.

Dans les murs des mosquées se trouvent des



TANTAH (EGYPTE).—Tombeau du cheick Mohamed Rifaï ; d'après un croquis du R. P. Baron.

trous vénérés, des pierres à vertu magique. Les pieux croyants viennent en masse mettre le doigt dans ces trous, toucher ces pierres sacro-saintes et s'en retourner pleins de confiance. Dans la plus ancienne mosquée du Caire, il y a une petite niche où, dit-on, l'on fait la circoncision, où les illuminés s'ensanglantent la tête en hurlant le nom d'Allah. Elle est toute couverte de sang, la pierre et les murailles avoisinantes en sont rougies. Ce spectacle est navrant.

consulter ce cheick Abd-el-Moati, dont toutes les paroles étaient regardées comme autant d'oracles. Le saint est mort à 60 ans, après avoir passé une trentaine d'années dans la sanctification la plus parfaite, au dire des musulmans eux-mêmes. Son costume consistait en un sac ficelé au cou et sous les bras, car jamais, disent les Arabes, on n'a pu voir la peau de sa poitrine. Une ceinture de coquillage lui ceignait les reins par-dessus la tunique. Il portait une longue barbe blanche, mais sale et dégoutante. Les musulmans, qui venaient souvent le visiter, disent que ce vieillard parlait toutes les langues, le latin entre autres, mais que personne ne pouvait le comprendre quand il était dans son état de voyant.

* * *

Ce qui explique beaucoup, c'est que ce vieux, comme tous ses semblables, fumait force pipes de hachich. Plusieurs fois dans mes promenades, je me suis arrêté pour regarder ce fou, prononçant des paroles incohérentes aux grenouilles de la mare, car ses auditeurs fatigués s'étaient retirés à l'écart. J'entendais très distinctement ses soupirs entrecoupés, sa bouche écumante ne pouvant plus articuler. Ce vieillard, si modeste en apparence, qui n'a jamais voulu permettre un regard profane sur sa poitrine, passait la plus grande partie de son temps dans les maisons suspectes, où il était toujours accueilli comme un envoyé de Mahomet. Depuis plusieurs années il habitait le quartier dit Samanoud, à l'est de Tantah, en dehors de la ville près du chemin de fer de Damiette. Il avait construit en roseaux, en nattes et avec de vieilles couvertures, deux petites cabanes pour lui, son domestique, son mulet. Possédant une monture, il parcourait souvent les villages. Depuis longtemps sa vieillesse et ses nombreuses infirmités le retenaient dans sa case; il était tout courbé et ne pouvait plus marcher. On lui apportait tout ce qui était nécessaire à sa subsistance; on dit même que son mulet ne vivait que de pain et de pâtisseries arabes, fournies par les habitués de Tantah.

* * *

A la mort d'Abd-el-Moati, la ville entière de Saïd se remua, la foule se presse dans les rues qui conduisent à la grande mosquée, on accourt de tous côtés sur les bruits qui circulent que le cheick après sa mort a étendu les bras comme un oiseau pour voler vers le ciel, que son cercueil s'est soulevé de terre, que les fidèles, pour le retenir parmi eux, ont été obligés de le lier avec des cordes, impuissantes, elles aussi, à retenir le corps du saint; en effet, le coffre renfermant les précieux restes s'est élevé dans les airs et a parcouru une longue distance pour venir de lui-même se poser sur un caveau où le vénéré défunt avait sans doute choisi sa dernière demeure. Le peuple simple avale tout cela comme un verre d'eau. Désormais la sainteté du cheick Abd-el-Moati est un fait reçu. Il est passé au nombre des saints musulmans; lui aussi aura son tombeau magnifique où viendront les pieux fidèles du prophète, se recommander à ses prières et recevoir ses bénédictions. Il est enterré dans le caveau d'un des plus riches marchands fruitiers de Tantah qui, lui surtout, aura une part plus grande dans les bénédictions du cheick. Pauvres gens!... prions pour eux!

* * *

Trois jours après la mort du célèbre Cheick, je suis allé prendre le croquis de sa cabane. Une tente était dressée à quelques pas, où les prières d'usage se faisaient d'un ton vraiment assourdissant. En face de la première cabane s'élevait un poteau auquel étaient suspendues deux lampes. Deux étendards de la mosquée restés de la veille étaient encore appuyés contre la hutte vénérée. Ce lieu était alors presque désert, tandis que, du vivant de notre héros, les échos reportaient sa voix bien loin, et une foule de monde, de femmes surtout, stationnait aux alentours, attendant avec impatience l'audience du saint. En ce jour, seule une femme, sans s'inquiéter des passants, était occupée à pétrir des galettes, l'unique pain du pauvre fellah; son gain va bien diminuer.

Nul doute que le Cheick Abd-el-Moati aura son tombeau comme tous les santons des villages et qu'il égalera en vénération celui du Cheick Mohammed Rifaï dont je veux vous parler maintenant.

A dix minutes de la mission se trouve près du petit village de Haffah un tombeau de saint musulman aussi très renommé et très-vénéral par les habitants du village. Ceux-ci ont encore le bonheur de posséder au milieu d'eux le fils et un frère du saint. Inutile de vous dire toute la vénération dont ils les entourent. Ils continuent pour ainsi dire la mission du derviche.

* * *

L'an dernier, le feu allumé par la colère du santou ou d'un de ses parents brûlait deux maisons parce que les propriétaires n'avaient pas voulu donner l'aumône annuelle pour le saint. Le village entier était devenu furieux contre ces derniers obligés de s'exécuter après avoir vu leurs maisons consumées par les flammes.

A la fête du santou un mouvement général se produit dans l'endroit. Tous les habitants accourent en procession au tombeau du saint; les étendards verts, surmontés du croissant, sont déployés et nombreux; les tambours et les tambourins arabes font une musique infernale; les femmes en signe de joie poussent leurs zagarits, cris joyeux mais surtout perçants, et qui sont redoublés à chaque instant.

La cérémonie est parfois assez longue, car on parle au défunt. La foule s'assied par terre autour du tombeau et finit enfin par retourner au village. Une demi-heure après, tout rentre dans le calme habituel.

* * *

Hélas! quand sera-t-il permis de mettre fin à ces pratiques sacrilèges et de faire régner sur cette terre où le mahométisme a plongé de si profondes racines, le divin Maître des âmes, N.-S. Jésus-Christ!

S'IL PLAÎT A DIEU

Un jour, il y a un peu longtemps de cela, c'était en 187... j'étais à Marseille, me promenant sur le port de la Joliette, admirant l'eau bleue et claire de la Méditerranée, découvrant dans le lointain le récif d'If avec son théâtre et sa tour, rendu fameux par le grand conteur Alexandre Dumas! Je pensais à l'abbé Faria, à Edmond Dantès, je me demandais comment il avait pu faire ce fameux plongeon. Plongé dans mes souvenirs je ne m'apercevais pas tout d'abord que je n'étais pas seul: enfin, un vieillard en costume de marin était à mon côté.

— Bonjour, monsieur, lui dis-je; la mer est bien belle quand on la voit aussi calme et tranquille!

— Vous croyez que la mer n'est pas dangereuse parqué vous la voyez calmé. Né vous y fiez pas. Trouné l'air! yuand zé mé rappélé cé qui est arrivé au capitaine Thomas-Sans-Peur, j'en ai la çaire dé poulé. Figurez-vous, zune homme, un zour de m i, comme auzourd'hui, ! beau soleil, pas un nuage au ciel! la mer! comme le cœur d'une zeune fillé! pure et calme; on voyait le sâ-teau d'If mié qu'auxourd'hui! on aurait pu voir Edmond Dantès s'il eût ôsé sauter en plein zour! (Tiens, tiens, me dis-je; fiez-vous donc aux apparences, le bonhomme aura lu *Monte-Christo* entre deux courses! Ces vieux loups pratique le roman, malgré la réalité, plus réelle que la nôtre, de leur existence entre le ciel et l'eau.)

Vous connaissez Edmond Dantès? (Je n'osais dire ni non ni oui! Un regard de pitié fut décoché à votre serviteur!) C'était un fier matelot du temps de Napoléon-le-Grand! (Mon homme ôta sa chique et salua, moi aussi; sans doute c'était un vieux de la vieille!) Donc, zé disais zune homme, qué la mer était bellé et calmé, le ciel puré, pas lé plus petite nuage! La veillé de cé beau zour, le capitaine Thomas-Sans-Peur m'avait dit qu'il partait lé lendemain, qu'il venté, qu'il grélé qu'il tonné, oui, vieux matelot, zé partirai démain! — *S'il plaît à Dieu*, capitaine, lui dis-je. — Qu'il plaise à Dieu, qu'il ne lui plaise pas, zé m'en moqué, zé partirai démain! Et ce lendemain ce beau zour qué zé vous ai dit, comme auzord'hui, bagasse! plus beau mémé, fallait voir la *Mésuline* fraîché et coquetté, touté pavoisé, sé balançant gracieusement dans lé port. Le capitaine Thomas avait dit qu'il partait à midi: à midi moins cinq le capitaine Thomas donne l'ordre d'appareiller. Au moment où le

second siffait l'ordre de virer au cabestant, paf! un coup de tonnerre éclate aussi sec que l'air pur et le ciel sans nuage, et frappe le mât de la *Mésuline* qu'il réduit en allumettes. — Eh bien! capitaine Thomas, lui dis-je, tu pars tout de même?

— Eh! non..... tu vois bien que le bon Dieu ne veut pas!!

SAUVÉE PAR UN SERPENT

C'EST du comté de Brevard, en Floride, que nous vient l'histoire suivante qui a tout l'air d'un conte, dont le but serait de réhabiliter le serpent, que l'on a tant méprisé depuis le jour où il joua un si vilain tour à notre mère Eve. Et cependant, M. John Lennard, un homme des plus considérés du comté de Brevard, se porte garant de la vérité de cette étrange histoire.

A côté de la maison de M. Lennard habite une famille du nom de Beld.n. Or, les époux Belden ont une fille de douze ans, qui avait apprivoisé un gros serpent à sonnettes et, quand l'enfant l'appelait, le serpent sautait sur ses genoux et s'y installait commodément, comme ferait un chat ou un chien gâté. Le reptile paraissait avoir une véritable passion pour la petite fille, et se laissait caresser, enrouler ou dérouler par elle suivant son caprice, sans jamais montrer le moindre signe de mauvaise humeur.

Ces jours derniers, l'enfant jouait avec le serpent dans un petit bosquet, voisin de la maison de ses parents. Un nègre, ayant aperçu la petite fille toute seule dans le bosquet et la croyant sans défense, s'est approché d'elle à pas de loup, l'a prise



dans ses bras et l'emportait dans quelque fourré pour l'outrager, lui mettant la main sur la bouche pour l'empêcher d'appeler au secours. Mais alors le serpent, sortant des plis de la jupe de l'enfant a rampé sur le bras de l'odieux nègre; puis, poussant un sifflement sinistre, le reptile a piqué le misérable à la gorge. Le nègre, effrayé, a laissé tomber la petite fille, et saisissant le serpent à pleine main, lui a écrasé la tête contre un tronc d'arbre.

La petite fille s'est sauvée en appelant au secours et le nègre avait à peine fait quelques pas qu'il tombait étourdi sous l'action du venin et mourait quelques instants après dans des souffrances atroces.

CONNAISSANCES UTILES

Omelette aux confitures d'oranges et de carottes. — Faites bien cuire dans un petit sirop de sucre une orange et deux carottes coupées en lanières fines; puis battez cela dans les œufs dont vous disposez pour faire votre omelette, que vous terminez comme une omelette habituelle, arrosez de rhum, sucrez et servez en mettant le feu.

Contre le froid aux pieds. — Il paraît que les Russes tiennent leurs pieds à l'abri du froid en les enveloppant d'un grand morceau de papier interposé entre les chaussettes et la bottine. Il paraît même qu'à Saint-Petersbourg les grandes dames en agissent de même, et que non seulement elles enveloppent de papier leurs petits pieds, mais encore leurs jambes. L'explication du fait serait dans l'impenétrabilité du papier par le froid. Quoiqu'il en soit, l'essai ne ruinerait personne et on a tout le temps d'y procéder. Avis aux frileux!

COMMENT S'HABILLER



Toilette en ottoman, vue des deux côtés

Toilette en ottoman vieux bleu et fraise écrasée. Jupe d'ottoman composée d'un pli creux en ottoman bleu prenant du milieu du devant et s'arrêtant en arrière de la hanche droite. Ce pli forme tout le côté droit de la jupe. Le côté gauche est formé d'un large pli-sé fraise écrasée, allant du devant à la hanche gauche. Ce plissé est coupé par un gros pli creux en ottoman bleu. Dos de jupe et pouf rapporté en ottoman bleu. Un flot de ruban fraise est posé sur la hanche droite et tombe sur le côté. Corsage d'ottoman bleu ouvert sur un plastron plissé en ottoman fraise. Une écharpe bleu contourne l'ouverture du corsage et croise dans le bas. Parements de manches en ottoman fraise.

CHOSSES ET AUTRES

—La colonie de Victoria, Australie, a produit en 1886, 130,000 onces d'or de moins qu'en 1885.
 —800 hommes de troupes anglaises ont commencé à évacuer l'Égypte; au premier avril, il n'y restera plus que 5,000 hommes.
 —On a importé du charbon des États-Unis venant du Kentucky en Angleterre, avec un bon profit.
 —A Hamilton, dans un discours en faveur de la tempérance, il a été dit que le Canada consomme par année \$27,000,000 de boissons.
 —Le Maryland fournit 55 millions de boîtes d'huitres chaque année aux Américains.
 —On compte 10,751 Canadiens-Français à l'île du Prince-Édouard, 41,919 à la Nouvelle-Écosse et 56,635 au Nouveau-Brunswick, soit un total de 108,605.
 —Les chrétiens chôment le dimanche; les Grecs, le lundi; les Persans, le mardi; les Assyriens, le mercredi; les Égyptiens, le jeudi; les Turcs, le vendredi; les Juifs, le samedi; et les parseux, tous les jours.
 —Dans certains pays, on commence à faire en fer les traverses (sleepers) de chemins de fer. On dit qu'elles coûtent à peine plus cher que les traverses en bois et durent bien plus longtemps. Il y a peut-être dans cette innovation, un précieux aliment pour les immenses dépôts de fer si communs dans notre pays.
 —La récolte des olives dans le sud de la Californie a été énorme cette année, elle dépasse sous le rapport de la quantité tout ce qui a été fait à San-Francisco. M. Pierre Casenave, de

San-Fernando, qui vient de terminer sa cueillette, a obtenu à lui seul 13,000 gallons d'olives dont 3,000 ont été expédiés à la fabrique de M. Cooper, à Sancta Barbara pour être convertie en huile. 10,000 gallons ont mis en conserves.
 —Il y a encore des Canadiens aux États-Unis qui ont la manie aussi déplorable et antipatriotique de traduire leur nom en anglais. M. Beauvillage est devenu M. Niceriverside. M. Mathieu est transformé en M. Mytale. La plus singulière transformation de nom est celle-ci: Un M. Chalifoux ne se fait plus appeler maintenant que M. Catbedcrazy!
 C'est assez original, mais aussi c'est bien stupide.
 Un nouveau gaz. — Il n'y a que les Anglais pour avoir des idées pareilles. Celui-ci s'intitule "l'ami des morts" et ne parle rien moins que d'utiliser les cadavres humains, en leur faisant produire du gaz d'éclairage. Selon lui, en remplaçant la houille par un corps humain, vous arrivez à obtenir vingt-cinq mètres cubes de gaz, équivalant à une charge de cent kilos de charbon de terre. De cette façon, combien de gens qui, inutiles pendant leur vie, pourraient encore rendre quelques services, après décès! Et puis, songez-y donc: égalité parfaite devant la chaudière! Tous appelez à faire connaissance avec la corne! Tous passibles de l'amblyopie! Aucun ne pouvant se soustraire à l'obligation de répandre l'éclat de ses lumières sur ses concitoyens! Déjà, dans les hautes classes, on ne dira plus: "Je vais me périr!" On s'écriera: "Je vais faire du gaz." Et avouez que cette expression ne manquera pas d'un certain cachet. Qu'un amant, par exemple, veuille attendrir le cœur de sa belle, il sanglotera, au cours d'une pathétique tirade: "Cruelle! tu rebousses mes vœux! Eh bien, c'en est fait: je ne supporterai pas la perte de ma suprême illusion! Adieu: je cours au gazomètre!"

SAVONS MEDICINAUX
 DU
Dr V. PERRAULT

Ces savons qui guérissent toutes les Maladies de la Peau sont aujourd'hui d'un usage général; les médecins les recommandent à leurs patients, et des milliers de certificats attestent leur efficacité.
 Des cas nombreux de démangeaisons, dartres, Rife, Hémorroïdes, etc., réputés incurables, ont été radicalement guéris par l'usage de ces Savons.

- Numéros et Usage des Savons**
- Savon No 1—Pour démangeaisons de toutes sortes.
 - Savon No 2—Détersif. Est propre à nettoyer les plaies et les ulcères, et favorise la cicatrisation.
 - Savon No 3—Contre les lentes, poux, morpions, etc.
 - Savon No 4—Pour les ulcères syphitiques, chancres, etc.
 - Savon No 5—Pour toutes sortes de dartres.
 - Savon No 6—Pour la teigne.
 - Savon No 7—Pour maladie de la barbe.
 - Savon No 8—Contre les taches de rousseur et le masque.
 - Savon No 9—Contre les rhumatisme.
 - Savon No 10—Ce savon est employé pour faire disparaître la grosse gorge.
 - Savon No 11—Désinfectant.
 - Savon No 12—Nous recommandons ce savon d'une manière toute particulière pour le rife.
 - Savon No 13—Pour les crevasses.
 - Savon No 14—Surnommé à juste titre, savon de beauté, sert à embellir la peau et donner un beau teint à la figure.
 - Savon No 15—Dentifrice. Ce savon est de beaucoup supérieur à toutes les pâtes et poudres pour nettoyer les dents.
 - Savon No 16—Contre les moustiques, maringouins, mouche noires, etc.
 - Savon No 17—Contre la gale. Cette maladie essentiellement contagieuse, disparaît en quelques jours en employant le savon No 17.
 - Savon No 18—Pour les hémorroïdes. Ce savon a déjà produit les cures les plus admirables et cela dans les cas les plus chroniques.
 - Savon No 19—Pour les anémiques. Contre la gale, blessures, etc.
- Ces savons sont en vente chez tous les pharmaciens. Si votre marchand ou drogist ne les tient pas veuillez en envoyer le prix (25cts) à l'adresse ci-dessous et ils vous seront expédiés franco, par la malle.

ALFRÉD LIMOGE,
 St-Eustache, P. Q.

DEDUCTION IMMENSE

Dans la balance de nos

Marchandises des Fêtes

ECLIPSANT

Toutes ventes à sacrifices faites jusqu'aujourd'hui.

- | | | |
|----------|----------|----------|
| Chapeaux | Lainages | Manteaux |
| | Lainages | |
| | Lainages | |
| | Lainages | |
| | Lainages | |
| | Lainages | |
| | Lainages | |
| | Lainages | |
| | Lainages | |
| | Lainages | |

GRANDE REDUCTION

Mlle J. CHAMPAGNE,

752, STE-CATHERINE

LA PLACE POUR SE PROCURER

LES MEILLEURS

THÉS ET CAFÉS

Avec garantie et satisfaction est chez

GEORGE BRISTOL,

177, RUE SAINT-LAURENT

HENRY SCHMITH,

168, RUE SAINT-DENIS

Confection de CHEMISES par un tailleur pratique

Chemises de tous genres à ordre, bon ouvrage, satisfaction garantie. Conditions modérées.

LE PALAIS D'ARGENT

33 RUE ST-LAURENT

Cadeaux de Noces

—ET—

d'Anniversaires de Naissance

—O—

Un fait qui n'est pas encore grandement reconnu, c'est qu'on trouve au PALAIS D'ARGENT, 33 RUE ST-LAURENT (à quelques portes au-dessus de la rue Craig, un

Assortiment d'Argenteries

aussi riche et varié qu'en puisse offrir n'importe quelle grande maison de cette ville.

Ayant l'avantage d'une location réduite, comparativement aux autres maisons des rues Notre-Dame et St-Jacques, faisant le même commerce, les propriétaires du

PALAIS D'ARGENT

sont en état d'offrir leurs marchandises à des prix véritablement bas, et invitent cordialement et respectueusement le public à faire une visite à leur stock.

Voyez leurs vitrines, pour les derniers dessins dans les argenteries et articles plaqués.

REMEDE DE LEDUC



PATENTÉ LE

6 JUILLET 1886.

Guérit la diphtérie, grippe, bronchite, asthme, rougeole, fièvre scarlatine noire, maladie du foie, consommation et inflammation de poumons et du foie.

Preuve, par affidavits assermentés des guérisons opérées par le remède de Leduc pour la coqueluche, nous citerons les noms ci-dessous mentionnés:

Pour la coqueluche, bronchite, toux, consommation et inflammation de poumons. Ed. Mousseau, A. Rochon, J. P. Fortin, E. I. Deslauriers, Célestin Laurin, Joseph Séguin, Charles Fortin, Téléphore Bonnin, François Mailloux. Assermentés en présence de J. A. Champagne, J. P. Hull, 13 Juillet, 1883.

Pour un cas de coqueluche suffoquant, avec effusion de sang par les yeux et les oreilles: N. Dalpé. Assermenté en présence de J. A. Champagne, J. P. Hull, 9 Juillet, 1883.

Pour la consommation galopante, à la 1re période: Louis Vaillancourt. Assermenté en présence de J. A. Champagne, J. P. Hull, 9 Juillet, 1883.

Pour la fièvre scarlatine noire angineuse: E. Legault dit Deslauriers. Assermenté en présence de J. A. Champagne, J. P. Hull, 13 Juillet, 1883.

Pour l'inflammation de poumons et d'intestins: Célestin Laurin. Assermenté en présence de J. A. Champagne, J. P. Hull, 13 Juillet, 1883.

Pour la diphtérie, deux enfants condamnés: Alexis Daoust, menuisier. Assermenté en présence de N. Tétrault, J. P. Hull, 8 Juin 1886.

Certificats: Pour toux opiniâtre très-grave, chez deux enfants, R. C. Auld, 78 rue Fort, Montréal, 8 Mai, 1886.

Pour bronchite et dyspepsie sur lui-même et deux de ses enfants; et, plusieurs autres personnes guéries avec le même remède, par lui vendu: Alf. Bonnin, épicier, No. 2 marché St-Laurent, Montréal, 23 Juin, 1886.

Pour l'asthme: François Dagenais, 324, rue St-Hypolite. Signé en présence de: Cyrille Lortie, ferblantier; Antoine Daoust, boucher; Joseph Laurin, marchand de bois; Maurice Daoust, boucher; Montréal, 3 Novembre, 1886.

Pour l'asthme: Zotique Saucartier, 983 rue St-Laurent, Montréal. Signé en présence de Thomas Berry et Ed. Nap. Nairne Blackburn Montréal, 27 Octobre, 1886.

Et, autres remèdes pour la purification du sang, névralgie, mal de tête, beau-mal, érysipèle, choléra avec vomissement, les maladies nerveuses, les dartres vives, épilepsie et herbe à la puce.

Ainsi que, la tisane de racinages récemment découverte, pour la guérison de l'hydropisie, le tranchement d'urine, le rhumatisme inflammatoire et la jaunisse.

Ces remèdes sont en vente au No. 634, rue St-Laurent, Montréal.

RÉCRÉATIONS DE LA FAMILLE

No 235.—LOGOGRIPE

Sans ma tête j'apprends à lire dans les astres
Le froid et la chaleur, la pluie et le beau temps;
Avec elle souvent je produis des désastres
Car mon culte est un art qui cause des tourments.

SYLVIO, Montréal.

No 236.—MOTS CARRÉS

Mon Premier illustra les parlements d'Albion.
Mon Second fut orfèvre, évêque de Noyon.
Mais quoique dieu des vents fut mon Troisième
Il était toujours en mon Quatrième.

IVAN, Montréal.

No 237.—DEVINETTE.

On en était aux devises. Un monsieur s'adresse à son voisin en ces termes :
—Vous avez ni frère, ni sœur, mais votre père est le fils de mon père. Quels liens de parenté existe-t-il entre vous et moi ?
—Que ? répondit l'autre.

SOLUTIONS :

No 234.—Le mot est : Fer-vent.

ONT DEVINÉ :

Mlle Alexina Martin, Flavien Baulière, St-Gabriel de Montréal; Mme J. B. Bédard, Ottawa; Mlle Eugénie Cinq-Mars, Ivan, Sylvio, Raoul Vézina, L. U. Renaud, F. J. Audet, Ant. Pellerin, Montréal; Mlle Flore Gélinas, Yamachiche; Z. Maranda, Québec.

VICTOR ROY

ARCHITECTE

No 28, rue Saint-Jacques, Montréal

HORACE PEPIN, L.D.S.

CHIRURGIEN-DENTISTE

61, RUE ST-GABRIEL,

Entre les rues Notre-Dame et St-Jacques

MONTREAL

Livres étreunes ! Livres d'étreunes !

ON TROUVERA A LA LIBRAIRIE

C. O. BEAUCHEMIN ET FILS, 256 ET 258, ST-PAUL

Un grand choix d'ouvrages reliés avec luxe pour Cadeaux et Etreunes.
Ouvrages religieux, et littéraires. Très belles éditions d'ouvrages Canadiens. Livres de Piétés et de Piété; Albums d'images pour les enfants etc., etc.

Cartes de fantaisie, avec devises en français, nouvelles et inédites. Cartes unies, frangées et sachets. Cartes de visites, tous les genres. Cartes à jouer. Albums à photographies et autographes, le plus riche assortiment. Articles de fantaisie, etc.

Un catalogue détaillé des cartes de fantaisie, cartes de visite, cartes à jouer, sera adressé sur demande. Le catalogue de littérature est en préparation, on est prié d'en faire aussi la demande.

AUX FAMILLES

Nous appelons l'attention particulière des familles sur la REDUCTION SPECIALE dans les

ETOFFES A ROBES

- ET LES -

LAINAGES

Que fait en ce moment la maison Perreault. Le public ne devrait pas manquer de visiter cet établissement avant de faire ses achats, car les avantages qu'on y offre sont vraiment extraordinaires, et cette réduction de prix est faite en vue de diminuer son stock.

L. M. PERREAU 225, RUE ST-LAURENT

MAGAZIN PITTORESQUE Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois. Rédacteur en chef: M. Edouard Charton. Bureaux: 29, Quai des Grands-Augustins à Paris (France). Abonnements pour 1886: Paris, 10 francs, départements, 12 fr., Union postale, 1 fr.

FRANK LESLIE'S ILLUSTRATED, journal illustré, publié à New-York, contient 8 pages de texte et 8 pages de gravures, Prix d'abonnement: un an, \$4; six mois, \$2. S'adresser aux Nos. 53 et 55, Park Place, New-York Etats Unis.

Réduction générale sur toutes nos Marchandises

Tous nos Tweeds, Draps, Etoffes à Robes, Tapis, Prélarts, etc., etc. vendus à sacrifices pour la dissolution au mois de janvier

-AU-

SYNDICAT CANADIEN,

DUPUIS, DUPUIS & CIE,

Coin des Rue Sainte-Catherine et Amherst,

5961

"JOHNSTON'S FLUID BEEF."

ETABLIE EN 1870



Les triples extraits culinaires concentrés de JONAS. Huile de Castor en bouteilles de toutes grandeurs. Moutarde Française, Glycerine, Collefortes. Huile d'Olive en pintes, pintes et pots. Huile de Foie de Morne, etc.,

HENRI JONAS & CIE., 10 - RUE DE BRESOLES - 10 MONTREAL

HENRI LARIN, PHOTOGRAPHE, 18 - RUE SAINT - LAURENT - 18 MONTREAL

FUMEZ LE CIGARE

DOCTOR

R. COURTEAU & CIE.,

210 - RUE CRAIG - 210

MONTREAL

A. BYARELLE,

41, Cote St-Lambert, Montréal

TOUTES SORTES DE

CHAUSSURES

Pour hommes, femmes et enfants, faites sur commande et réparées avec soin et promptitude.

CREMERIE

M. Giard à l'honneur de solliciter le patronage du public, pour son commerce, et rappelle à ses nombreux clients de sa crèmerie de Saint-Antoine de Richelieu qu'il est encore prêt à recevoir toute commande qu'on voudra bien lui confier.

Beurre des crèmeries et des cultivateurs, fromage à la crème, œufs frais, reçus tous les jours, pois et fèves.

J. A. GIARD,

36, RUE BONSECOURS, MONTREAL

LESAGE & AMIOT,

Ingénieurs Civils et Sanitaires,

ARCHITECTES, MESUREURS, EVALUATEURS, SOLICITEURS DE PATENTES

ET AGENTS D'IMMEUBLES,

No. 62, Rue Saint-Jacques,

MONTREAL.

POESIE

Au jour de l'an les villages et les villes Tressaillent d'allégresse et de bonheur. Partout les jeunes gens et les jeunes filles S'échangent leurs souhaits avec ardeur, Souhaits accompagnés d'une caresse Le vieillard lui-même, près du tombeau, Bénit la Providence et avec ivresse Salut ce jour comme le plus beau. C'est bien légitime, et non sans raison, Mais il serait pas juste peut-être, D'oublier que MM. Massicotte & Frère Vendent l'eau minérale St-Léon Au numéro 217, rue Ste-Elizabeth.

Nous attirons spécialement l'attention du public sur la

PHARMACIE EDMOND LEONARD,

et nous avouons que nous ne saurions trop la recommander, surtout aux familles dont les besoins multiples nécessitent des prix bas. Cette pharmacie possède un assortiment des plus variés d'objets pharmaceutiques, et ses articles de toilette, tels que brosses, peignes, savons, parfums, poudre et eau dentifrice, etc. sont à la portée de toutes les bourses. Une visite d'ailleurs au

No 1615, RUE NOTRE-DAME,

convaincra l'acheteur des avantages qu'on y trouve.

GRANDE VENTE

DE LA

Balance de nos Marchandises des Fêtes

Réduction spéciale dans les Manteaux pour Dames et Habillements pour Messieurs, spécialités de

ARCAND FRERES 111, RUE ST-LAURENT

CASTOR FLUID

On devrait se servir pour les cheveux de cette préparation délicieuse et rafraichissante. Elle entretient le scalp en bonne santé, empêche les peaux mortes et excite la pousse. Excellent article de toilette pour la chevelure. Indispensable pour les familles. 25 cents la bouteille.

HENRY R. GRAY, Chimiste-pharmacien, 144, rue St-Laurent.

LABBÉE & CIE, MARCHANDS DE

Ferronneries, Peintures, Huiles, Vernis, Vaiselles, Verreries.

USTENSILES DE CUISINE, Etc.

-AU-

No 587, RUE SAINTE-CATHERINE, MONTREAL

J. M. FORTIER

-DE LA-

Fabrique de Cigares

"CREME DE LA CREME"

Choisit les plus fins tabacs de la Havane, de sa dernière importation, pour fabriquer le

CANVAS BACK

"PETIT BOUQUET"

LE CIGARE DU JOUR

NOISY BOYS

Est un Cigare de 10 cts vendu pour 5 Cents

A vendre chez tous les marchands de première classe. Essayez-le

ROBES ET MANTEAUX

Mlle C Lemieux, ci-devant du Grand Syndicat, désire informer sa nombreuse clientèle, et le public, qu'elle se chargera de la confection de manteaux et de robes à la plus grande satisfaction et à des prix relativement bas.

Confection supérieure, coupe de haut goût.

Mlle C. LEMIEUX

818, rue Sainte-Catherine, Montréal

Chester's Cure!

Pour la Toux L'Asthme Rhumes Bronchites Catarrhe Emouvements Etc, etc.

LE GRAND REMEDE CANADIEN

Pour les maladies ci-dessus mentionnées. Infaillible dans tous les cas. Demandez-le à votre pharmacien. Expédiez aussi franco par la maille sur réception du prix. Adressez :

W. E. CHESTER,

461, rue Lagacheville, Montréal

Prix : grande boîte..... \$1.00 " petite boîte..... 50

LA SEULE PLACE

Où tout le monde veut aller maintenant, c'est chez

M. A. RACICOT

NO 220, RUE ST-LAURENT, MONTREAL

Etant toujours sûr de pouvoir acheter à des prix Remèdes Sauvages Patentés, lesquels guérissent, sans craindre aucun danger, toutes les maladies indistinctement, tels que : Dyspepsie, Bronchites, Maladies du Foie, Jaunisse, Constipation, Mal de tête, Névralgie, Diarrhée, Choléra de toutes sortes guéris en moins de trois heures; Rhumatismes, Plaies, Ulcères, Mal de matrice (beau-mal), Maladies secrètes, Boutons, Démangeaisons, Rific, etc.

Dites-le à tous vos parents, voisins et amis et tous seront satisfaits.

N. B.—Vous trouverez également les remèdes de M. A. Racicot à Sorel, chez madame Jos. St. Jacques, fils, ou chez M. George St. Jacques, 30, rue Cascades, St. Hyacinthe P. Q., dans le bloc des Diles Larivière.

LE MONDE ILLUSTRÉ est publié par Berthiaume & Sabourin, éditeurs-proprietaires. Bureau: rue Saint-Gabriel, No 30. Montréal.

FEUILLETON DU "MONDE ILLUSTRÉ"

Montréal, 3 février 1887

JEAN-JEUDI

PREMIÈRE PARTIE—(Suite)

MUNI de ces objets il entra dans le chauffoir absolument désert, se blottit dans un angle, à genoux contre un banc qui lui servit de table, et il écrivit d'une écriture fine et serrée les lignes suivantes que nous ne donnons point du tout comme un modèle de style, René ne se piquant point de littérature :

Chère madame,
Figurez-vous que je ne connais pas encore le motif de mon arrestation, aussi suis-je dans une inquiétude mortelle ; je crois, cependant, qu'il doit être question de politique, ce qui serait bien injuste, car je n'ai pas l'habitude de me mêler de ce qui ne me regarde pas.

Depuis notre entrevue au cimetière, j'ai guetté l'occasion qui se présente seulement aujourd'hui de vous faire parvenir une lettre, afin que vous n'attendiez pas ma mise en liberté pour commencer les démarches qui doivent nous amener à la réhabilitation du nom de votre cher mari, mon bien-aimé protecteur et patron.

Le brouillon dont je vous ai parlé et qui contient des indications précieuses et le nom de celle qui l'a écrit, est chez moi où aucune perquisition n'a encore été faite, car j'ai refusé de donner mon adresse. Vous trouverez ce brouillon dans un tiroir de droite du secrétaire de ma chambre à coucher. La clef est restée sur la serrure ; il est dans une enveloppe carrée de papier anglais bleu, cachetée à la cire rouge, et sur laquelle j'ai tracé ce mot : JUSTICE !

Il faut aller prendre cette enveloppe avec l'argent qui se trouve dans le secrétaire et des titres de rente que je confie à votre garde, car je suis forcé de donner mon adresse au juge d'instruction qui ne manquera pas d'ordonner une perquisition chez moi. Je ne veux pas que la justice mette sous les scellés ce qui constitue ma modeste aisance. J'aurais ensuite à faire des démarches trop longues et trop ennuyeuses pour rentrer en possession de mon bien.

En même temps que cette lettre, je vous envoie la clef de mon logement. Il est situé à droite sur le carré du quatrième étage de la maison de la place Royale portant le numéro 24, et qu'autrefois vous avez habitée pendant quelques mois.

Allez à ma demeure le soir même du jour où vous recevrez cette lettre, et montez sans vous adresser à la concierge qui vous questionnerait certainement. C'est une brave femme, mais un peu curieuse et bavarde. Dans tous les cas, si elle vous arrêtait au passage, vous lui diriez que vous vous rendez chez une couturière, Mme Langlois, qui demeure au troisième étage.

On ne ferme jamais la porte de la maison avant dix heures du soir.

Courage et bon espoir, chère madame ! Avec l'aide de Dieu je serai bientôt près de vous pour vous aider dans la tâche que moi aussi je me suis juré d'accomplir.

Le plus ancien de vos amis, et aussi le plus dévoué :

RENÉ MOULIN.

P.-S.—Ne donnez mon adresse à personne.

Le mécanicien relut sa lettre, la trouva parfaitement claire et suffisamment explicite, la glissa sous une enveloppe gommée et traça cette suscription :

Madame Monestier
Rue Notre-Dame-des-Champs, no 19.

Un bruit de pas se fit entendre.

René cacha vivement l'enveloppe, mais il se rassura en voyant Jean-Jeudi entrer dans le chauffoir.

—Ma lettre est écrite... lui dit-il.

—Saperlipopette ! vous ne vous mettez pas en retard, vous !...

—Je me sens plus tranquille à présent que c'est

fait ! Songez qu'il y va de l'existence, du repos de deux pauvres femmes !...

—Et votre épître leur portera ça ?...

—Elle leur permettra du moins d'attendre sans angoisse et sans désespoir le jour de mon acquittement...

—Vous espérez donc être acquitté ?

—Je puis même dire que j'en suis sûr, je n'ai rien sur la conscience, absolument rien...

—Ça n'est pas une raison...

René pensa à Paul Leroyer et murmura :

—C'est vrai !...

LVIII

Le mécanicien avait confiance en Jean-Jeudi dans une certaine mesure, mais pas assez cependant pour lui raconter ses affaires et le but qu'il poursuivait.

Il lui parlait donc avec quelque réserve.

Le voleur émérite, au contraire, était tout expansion. Il se sentait attiré vers René, non par

Le mécanicien se mit à rire.

—Vous pensez donc toujours à votre héritage ? demanda-t-il.

—Plus que jamais... Il en vaut la peine ! Seulement, ce n'est pas un héritage...

—Qu'est-ce donc ?

—Un chantage épatant...

—Un chantage ! répéta le mécanicien avec une expression de répugnance dont Jean-Jeudi ne comprit pas le véritable sens.

—Oh ! rien à craindre ! se hâta-t-il d'ajouter...

Voilà le beau de l'affaire... Pas le moindre danger que les chanteurs vous conduisent chez le commissaire... Ils se feraient piser les premiers... Doux comme des agneaux, les chanteurs, et forcés de faire une risette à Bibi en lui crachant des billets de banque.

—Ah ça ! mais, vous connaissez donc un secret de haute importance ?

—Un secret énorme, oui, ma vieille, je ne te dis que ça ! répliqua Jean-Jeudi en recommençant à tutoyer son interlocuteur, et je crois que tu pourras

me donner dans l'affaire en question un joli coup de main. Tu as des habits bien coupés, du maintien comme un professeur de danse, et tout à fait le galbe d'un monsieur de la haute... Moi, je me connais... voilà des avantages qui me manquent un peu... Ta *babillard* est bien pendue, et pour la rédaction des belles phrases je ne te vais pas à la cheville. Ça serait bigrement utile, ces choses-là !... Enfin, nous en reparlerons... Il s'agit d'abord de savoir si nous sortirons ensemble... Après, on verra...

René hochait la tête en signe d'acquiescement.

Il se disait tout bas :

—Quel peut être le secret de cet homme ? Je le saurai.

Jean-Jeudi aimait le vin et ne le cachait pas.

Le mécanicien comptait utiliser un jour cette faiblesse pour lui délier la langue, mais l'occasion ne se présentait point à Sainte-Pélagie où les règlements interdisent de boire assez pour que l'ivresse s'en suive.

—J'ai affaire à un vrai che-napan, à un voleur de profession... pensait le mécanicien. Il n'est nullement garçon de magasin comme il me l'a dit le soir de notre rencontre à la *Canette d'Argent*... C'est un repris de justice qui doit en savoir long. Un jour ou l'autre je le questionnerai sur le passé...

La voix du crieur se fit entendre.

Elle appela plusieurs détenus pour aller à l'instruction.

Jean-Jeudi se trouvait au nombre de ceux-là...

Il ne fut ramené du cabinet de l'après-midi.

René, à qui la conversation pittoresque du voleur émérite faisait paraître le temps moins long, l'attendait avec impatience.

—Eh bien ? lui demanda-t-il, vos affaires marchent-elles bien ?

—Oui et non... répondit le vieux grelin.

—Comment cela ?

—J'avais fait citer des témoins qui ont déclaré qu'à l'heure où cette canaille de Fil-en-Quatre commettait le vol qu'il veut me mettre sur le dos, j'étais à Pantin depuis la veille et que j'en suis parti seulement le soir...

—Alors votre acquittement est certain...

—Hélas ! non...

—Pourquoi ?

—Parce qu'ayant le malheur d'être récidiviste,



René, qui passait devant lui, le vit le bras levé, un paquet de tabac à la main.—Page 58 col. 2.

l'intérêt, mais par une sympathie très vive. Hâtons-nous de dire qu'il le regardait comme un pur et simple filou profitant de sa bonne mine pour *travailler dans le grand*, et qu'il se proposait de l'associer un jour à l'opération grâce à laquelle il comptait faire d'un seul coup sa fortune.

—Tonnerre ! reprit Jean-Jeudi avec une fièvre d'enthousiasme. Si nous avions la veine d'être jugés ensemble, et la chance d'être acquittés tous deux et mis en liberté le même jour, je vous re-vaudrais, mon vieux, les bontés que vous avez ici pour moi ! Je vous payerais ma dette avec les intérêts...

—Vous ne me devez absolument rien... répliqua René. Je n'agis jamais par calcul...

—Moi non plus, mais ça me plairait, parole d'honneur, que nous devenions richissimes ensemble...

du juge d'instruction qu'à une heure avancée de l'après-midi.

René, à qui la conversation pittoresque du voleur émérite faisait paraître le temps moins long, l'attendait avec impatience.

—Eh bien ? lui demanda-t-il, vos affaires marchent-elles bien ?

—Oui et non... répondit le vieux grelin.

—Comment cela ?

—J'avais fait citer des témoins qui ont déclaré qu'à l'heure où cette canaille de Fil-en-Quatre commettait le vol qu'il veut me mettre sur le dos, j'étais à Pantin depuis la veille et que j'en suis parti seulement le soir...

—Alors votre acquittement est certain...

—Hélas ! non...

—Pourquoi ?

—Parce qu'ayant le malheur d'être récidiviste,

je suis mal noté... Les juges se disent : " Si ce gaillard-là n'a pas volé les montres, il a volé autre chose... On ne risque rien de le condamner... " Bref, il me faudrait un avocat qui puisse plaider un peu proprement et démontrer que je suis innocent comme l'enfant à naître...

—Je croyais, fit René Moulin, que le tribunal donnait un défenseur à chaque accusé...

Jean-Jeudi haussa les épaules.

—Un avocat d'office ! s'écria-t-il avec dédain. Ah ! oui, parlons-en ! Les avocats d'office, ça ne compte pas... Autant vaudrait débiter son boniment soi-même !...

—Eh bien ! prenez-en un autre...

Jean-Jeudi se mit à rire.

—Tu es bon, toi, ma vieille ! répliqua-t-il. Un petit avocat de troisième catégorie, à prix réduit, ça coûte encore dans les soixante à quatre-vingts francs, et pour le moment quatre-vingts francs, et moi nous ne passons pas par la même porte...

—Il y a un moyen d'arranger ça...

—Lequel ? demanda vivement Jean-Jeudi.

—J'ai l'intention de faire appeler un défenseur pour mon propre compte... Je le prierai de se charger de votre affaire et je lui payerai les deux plaidoiries...

—Vrai ? s'écria le vieux voleur qui ne pouvait contenir sa joie, vrai, tu ferais cela ?...

—Sans doute...

—Eh bien ! mon brave, c'est entre nous à la vie à la mort ! je vous dis que ça... Si jamais vous avez besoin que je me fasse couper en quatre pour vous, ne vous gênez pas, je suis votre homme !

Et le greffin reconnaissant serrait avec effusion les deux mains de René.

Au bout d'un instant, il reprit :

—A propos d'avocat, en connaissez-vous un ?

—Non, mais nous avons le temps d'y songer...

—Mieux vaut y songer tout de suite... C'est très utile, un avocat... Ça vous indique la marche à suivre, ça vous apprend ce que le juge pense de votre affaire... Je vous conseille d'en appeler un le plus tôt possible...

—Soit ! mais encore faudrait-il savoir à qui s'adresser.

—Ça ne sera pas difficile. Il y a ici en prévention un jeune homme très bien, un fils de famille compromis dans une histoire de diamants et de fausses signatures... Presque tous les jours il a des entrevues au parloir avec un avocat dont on peut lui demander l'adresse...

—Le connaissez-vous, ce jeune homme ?

—Je ne lui ai ja mais parlé, mais il y a communément à tout...

—Et bien ! abordons-le...

Le prévenu en question était un assez beau garçon de vingt-trois ans, vêtu avec une élégance prétentieuse. Ses traits réguliers mais sans expression dénotaient une intelligence au dessous de la moyenne.

Les cartes et sa propre faiblesse l'avait amené à Sainte-Pélagie et allaient le conduire en cour d'assises.

Il occupait une chambre particulière, mais deux fois par jour il se promenait sombre et taciturne dans le préau, évitant le contact de ses compagnons de captivité.

Jean-Jeudi entraîna René Moulin du côté de ce promeneur solitaire, et s'arrêtant devant lui, il dit en le saluant :

—Pardonnez moi, monsieur, si je suis importun et si je me permets de vous déranger, mais je voudrais vous prier de me donner un renseignement...

—Lequel ? demanda froidement le jeune homme.

—Mon camarade que voici va passer d'un jour à l'autre en police correctionnelle... Il très est à son aise, mon camarade... Il voudrait consulter un avocat pour le charger de sa défense...

—Eh bien ?

—Eh bien ! nous savons que vous en avez un et nous venons vous demander son adresse... si c'était un effet de votre complaisance...

—C'est bien facile... répondit le fils de famille. J'ignore s'il acceptera de plaider pour vous, mais rien ne vous empêche de vous adresser à lui... Voici son nom et l'indication de sa demeure.

Le jeune homme tira de sa poche un portefeuille bourré de papiers au milieu desquels il prit une carte qu'il tendit à Jean-Jeudi.

Ce dernier jeta les yeux sur cette carte et lu :

—Henry de la Tour-Vaudieu, avocat, rue Saint Dominique.

Il fit un mouvement brusque et demeura comme hébété, les yeux arrondis et toujours fixés sur le carton porcelaine.

—Qu'avez-vous donc ? s'écria le jeune homme très surpris.

—Rien... rien... balbutia le voleur dont la main tremblait. C'est ce nom... Henry de la Tour-Vaudieu...

—Pourquoi vous surprend-il ?

—Faut vous dire je que connais beaucoup les MM. de la Tour-Vaudieu... pour en avoir entendu parler... et je ne savais pas qu'il y eût un avocat dans la famille.

—Cela est, cependant...

—Celui-ci est-il le duc de la Tour-Vaudieu, sérateur ? demanda le vieux bandit.

—Non, c'est son fils... Il est marquis, son père étant duc, mais il ne porte pas de titre.

—Son fils... répéta Jean-Jeudi. Merci, monsieur. Mon camarade s'adressera certainement à lui.

Il salua de nouveau et battit en retraite. René le suivant, lui dit :

—Ne m'expliquez-vous pas, à moi, la cause de la surprise manifestée par vous tout à l'heure ? Qu'y a-t-il donc ?

LIX

—Il y a... il y a bien des choses ! répliqua Jean-Jeudi. C'est une chance vraiment épatante qui place cette carte dans mes mains...

—Pourquoi ?

—Je vous l'expliquerai plus tard... Avant de parler je veux être sûr...

René pensait :

—La famille de la Tour-Vaudieu, j'en mettrais ma main au feu, se trouve mêlée au secret de cet homme...

Le lendemain soir Eugène, le marchand de billets, aborda Jean-Jeudi et René Moulin.

—Votre affaire est-elle prête ? demanda-t-il à ce dernier.

—Oui.

—Eh bien ! allons nous affaler sur un banc du chauffoir et vous me coulez les objets en m'expliquant ce qu'il y aura à faire...

—Allons...

René, pendant la nuit, avait retiré la clef du collet de son paletot ; il la glissa dans la main d'Eugène, puis il en fit autant de la lettre.

—Où faudra-t-il porter cela ? demanda le commissionnaire improvisé.

—Rue Notre-Dame-des-Champs, 19... L'adresse est sur l'enveloppe.

—Si on m'interroge, que devrai-je répondre ?

—Tout simplement ces trois mots : *Courage et espérance*... Mais ne vous trompez pas... Il y a deux personnes dans l'appartement, la mère et la fille... C'est à la mère seule qu'il faut remettre la lettre et la clef...

—Compris.

—Et, reprit le mécanicien en serrant la main d'Eugène, si, quand je serai libre, vous avez jamais besoin de René Moulin, venez hardiment !... je n'oublierai pas ce que vous aurez fait pour moi...

—C'est bon... soyez tranquille...

—A quelle heure votre écrou sera-t-il levé ?

—A huit heures du matin... Je serai rue Notre-Dame-des-Champs vers neuf heures, et avant onze heures vous aurez votre tabac...

Les trois hommes se séparèrent.

René passa une nuit très agitée. Il ne recouvra un peu de calme qu'au matin, lorsque le marchand de billets fut appelé au greffe pour la levée de son écrou.

Huit heures et demie, puis neuf heures sonnent.

La pensée du mécanicien suivait son messenger.

—Il arrive rue Notre-Dame-des-Champs... se disait-il. Peut-être en ce moment il remet la lettre. D'ici à deux heures le paquet de tabac apporté par lui m'annoncera que la commission est faite, et alors quel soulagement !...

Tandis que René Moulin monologuait ainsi, la porte du préau s'ouvrit ; un gardien parut sur le seuil, un papier à la main, et s'avança sous la galerie.

Tous les groupes de détenus se dirigèrent de

son côté et, arrivés à portée de la voix, s'arrêtèrent, silencieux et attentifs.

Le gardien fit l'appel d'une dizaine de noms, parmi lesquels se trouvait celui de René Moulin.

Chaque prévenu répondit :

—Présent.

Le gardien ajouta :

—Apprêtez-vous pour l'instruction...

—Allons, pensa le mécanicien, je vais donc enfin savoir pourquoi j'ai été arrêté !... Si seulement Eugène avait envoyé le tabac, je pourrais répondre franchement là-bas et laisser faire chez moi une perquisition d'où sortirait la preuve que je suis un honnête homme...

—A quoi pensez-vous ? demanda Jean-Jeudi qui trouvait à son compagnon la physionomie bouleversée.

—Le silence de notre homme m'inquiète.

—Y pensez-vous ! ! Il n'est pas dix heures !...

—C'est vrai, je suis trop pressé...

Et René poussa un soupir...

L'anxiété du mécanicien nous semble facile à comprendre.

Il était appelé dans le cabinet du juge d'instruction. On allait lui demander ce qu'il venait faire à Paris, où il demeurerait et, à moins de se laisser condamner pour délit de vagabondage faute de domicile, il lui faudrait répondre...

Répondre, c'est-à-dire donner son adresse.

Le pourrait-il s'il ne savait pas que la veuve du supplicié avait reçu sa lettre, et qu'elle irait le soir même chercher le brouillon auquel il attachait une si grande importance ?

Mme Leroyer avertit, au contraire, il pourrait parler, car il n'était ni logique ni vraisemblable de supposer qu'on irait le soir même opérer une perquisition au logement de la place Royale.

Et voilà pourquoi René Moulin attendait avec une fiévreuse impatience des nouvelles de son commissionnaire.

.

Nous savons que Théfer, l'inspecteur de la sûreté, avait établi un cordon de surveillance autour de la maison de la rue Notre-Dame-des-Champs qu'habitait Angèle Leroyer sous le nom de Mme Monestier.

Voici comment cette surveillance était organisée, grâce aux deux hommes de confiance requis par l'inspecteur et que nous avons déjà vus à l'œuvre.

Un marchand de vin occupait le rez-de-chaussée du numéro 19.

Le lendemain du jour de l'arrestation de René Moulin, un commissionnaire médaillé vint s'entendre avec ce négociant en liquides plus ou moins frelatés, et, grâce à une redevance mensuelle payée d'avance, acquit le droit exclusif de s'installer devant sa boutique avec son crochet et sa boîte de décrocteur.

Ce singulier commissionnaire, quand par hasard on s'adressait à lui, refusait de se charger de la moindre course sous prétexte qu'il était très occupé.

On ne songeait point à se rendre compte de cette anomalie, et on s'adressait ailleurs.

Celui-là, un des deux agents de Théfer, veillait au dehors et devait attendre les instructions de son camarade qui faisait la police de l'intérieur.

Il semble, au premier abord, difficile de comprendre comment un détective pouvait, sans éveiller les soupçons des locataires, s'acquitter de sa tâche dans une maison où tout le monde se connaissait.

Cela était pourtant, et l'invention faisait quelque honneur à l'esprit fertile en ressources de l'inspecteur.

Après avoir fait écrouer René Moulin au dépôt de la Préfecture, Théfer s'était rendu rue Notre-Dame-des-Champs, était entré dans la loge et avait dit à la concierge, d'un ton mystérieux, qu'il venait l'entretenir d'une chose très urgente et très grave.

La brave femme, un peu troublée par ce préambule, se hâta de fermer la porte pour se ménager un tête-à-tête avec le visiteur, et lui demanda presque en tremblant de quoi il s'agissait.

—De sauver le gouvernement... répondit l'agent de police d'un air sérieux et convaincu.

Ces quelques mots produisirent sur la concierge l'effet attendu.

—Sauver le gouvernement ! répéta-t-elle tout effarée. Miséricorde !... est-ce que nous avons des conspirateurs dans la maison ?...

— Silence ! murmura Théfer en appuyant un doigt sur ses lèvres. Il suffirait d'une parole imprudente pour faire échouer mes plans... et tout serait perdu, car les misérables mis sur les gardes, disparaîtraient...

— C'est donc vrai?... balbutia la concierge, dont l'épouvante grandissait.

— Il y en a ?

— Ce n'est que trop vrai, mais taisez-vous.

— Enfin, monsieur, qu'attendez-vous de moi ?

Théfer tira de sa poche un portefeuille dans lequel il prit un billet de banque qu'il déplia et qu'il étala sur la table de la loge.

— Savez-vous ce que c'est que ça ? demanda-t-il.

— C'est un billet de cent francs...

— Voulez-vous le gagner ?

— Gagner cent francs et sauver le gouvernement ? Je crois bien, que je le veux !... Qu'est-ce qu'il faut faire ?

— M'obéir.

— Vous n'avez qu'à parler... je suis prête...

— Avez-vous un mari ?

— Non, monsieur... j'ai perdu mon pauvre défunt homme voici tantôt trois ans. Il m'a laissée veuve sans enfants...

— Avez-vous des parents ?

— Rien qu'un frère...

— Que fait-il ?

— Il est employé à Troyes, en Campagne, dans une manufacture de bonnets de coton...

— Son âge ?

— Cinquante ans.

— Vient-il quelquefois vous voir ?

— Jamais.

— Les locataires de cette maison ne le connaissent pas ?

— Comment le connaîtraient-ils ?... Voilà plus de quinze ans qu'il n'a mis les pieds à Paris...

— Très bien... Tout cela va nous servir.

— Mon frère va vous servir !... répéta la concierge ahurie.

— Oui.

— Et comment donc ça se fera ?

— C'est bien simple... Dès que je serai sorti de votre loge et votre maison, vous raconterez à tous ceux de vos locataires qui voudront l'entendre que votre frère arrivera demain matin pour passer quelques jours avec vous...

— On verra bien que ce n'est point vrai ! s'écria la bonne femme. Mon frère ne peut quitter sa fabrique... Il ne viendra pas...

— J'en suis convaincu comme vous...

— Eh bien ! alors ?

— Mais un agent de la sûreté viendra à sa place, poursuivit Théfer, il aura tout à fait la mine d'un provincial... Vous le recevrez comme votre frère... vous l'installerez près de vous... il ne bougera pas de la loge et surveillera, sans en avoir l'air, les locataires de la maison et les étrangers qui viendront leur rendre visite...

— Miséricorde ! ils sont donc tous de la conspiration contre le gouvernement, nos locataires ! Des gens qui paraissent si tranquilles !

— Pas une question à ce sujet, mes devoirs professionnels m'interdisent de vous répondre...

— Vous avez prévenu le propriétaire ?

— Nullement, il doit tout ignorer...

LX

— Soyez paisible, monsieur, je serai muette comme les serins empaillés que j'ai là, sous globe...

Théfer tendit à la bonne femme le billet de banque qu'elle saisit fiévreusement et qu'elle fit disparaître dans sa poche, puis il demanda :

— Ainsi, nous sommes bien d'accord ?

— Oui, monsieur, j'attends mon frère Claude Rigal demain matin à la première heure... je vais m'occuper du lit de camp...

L'inspecteur se retira.

Une heure après son départ, la moitié de la maison était au courant de la prochaine arrivée de Claude Rigal.

Dans la matinée du lendemain, un homme de cinquante ans, provincial de la tête aux pieds, provincial de visage, de mise et d'allures, décent dit d'un fiacre à la porte du numéro 19, traînant par la poignée une grosse valise, franchit le seuil de la loge et tomba dans les bras de sa sœur improvisée qui pleurait d'attendrissement tant elle prenait son rôle au sérieux.

Deux heures après Théfer, se présentant sous prétexte d'un renseignement à prendre, eut le plaisir de voir fonctionner son homme qui ne quittait point le guichet de la concierge.

Le piège était bien tendu.

Si quelque personne suspecte demandait à visiter Mme Monestier, il suffirait au faux Claude Rigal de siffler d'une certaine façon, et ce coup de sifflet intimerait l'ordre au prétendu commis-visionnaire, aux aguets dans la rue, de *filer* le visiteur à sa sortie de la maison.

Mais (ainsi que nous avons entendu Théfer le dire au duc Georges de la Tour-Vaudieu) Angèle Leroyer ne recevait âme qui vive, à l'exception du docteur Etienne Loriot, et les agents en étaient pour leurs frais de surveillance.

La discrétion de la concierge ne se démentait point.

Personne au monde ne soupçonnait que la tranquille maison de la rue Notre-Dame-des-Champs fût métamorphosée en souricière...

Le matin du jour où le marchand de billets Ugène sortait de Sainte-Pélagie, en emportant la lettre et la clef de René Moulin, les deux hommes de Théfer continuaient avec conscience leur inutile espionnage.

Aucun incident, même le plus minime, ne venait éveiller leur attention.

Libre à huit heures, Ugène avait pris directement la route du faubourg Saint-Germain.

Vers neuf heures il arrivait en face du n° 19 écrit sur l'adresse de la lettre dont il était porteur.

Là il fit halte pendant une seconde et se mit à réfléchir.

— Il y va de l'existence et du repos de deux personnes, m'a dit le camarade de Jean-Jeudi, pensait Ugène. Ce que j'apporte est donc une chose de grande conséquence... J'ai consigné de remettre les objets à la vieille dame, à elle seule et non à la jeune demoiselle... La concierge de la maison va peut-être me questionner... Ces gens-là, ça veut tout connaître, et c'est leur état... Si je savais à quel étage demeure cette dame Monestier, je monterais sans souffler mot... Mais voilà... j'ai oublié de le demander et on a oublié de me l'apprendre... Enfin je ferai pour le mieux...

Tout en monologuant ainsi, le marchand de billets se dirigea vers l'allée du n° 19.

Au moment où il traversait la chaussée, il vit sortir de la boutique du marchand de vin un commissionnaire qui bourrait sa pipe.

Il tressaillit, pivota sur lui-même et regagna le trottoir qu'il venait de quitter.

— Diable ! murmura-t-il, je ne me trompe pas ! Ce gaillard là n'est pas plus commissionnaire que le grand Turc ! C'est un agent de police... Je les connais tous de figure... je les vois assez, le soir, sur les boulevards, rôder devant les théâtres pour relever des contraventions contre les pauvres marchands de billets ! Qu'est-ce qu'il fait là ? Prudence et méfiance !

Ugène était fumeur.

Il tira son papier et son tabac de sa poche et roula une cigarette tout en examinant le prétendu commissionnaire qui venait de s'asseoir sur sa sellette de décroqueur.

Tout à coup un individu d'un certain âge, ressemblant à un ouvrier de province endimanché, sortit de l'allée, s'approcha du commissionnaire et se mit à causer avec lui.

L'émissaire de René Moulin eut peine à retenir une exclamation de surprise.

L'ouvrier provincial n'était autre qu'un second agent ; il le reconnaissait comme le premier.

— Pristi ! se dit-il en tournant le dos et en s'approchant d'une porte pour allumer sa cigarette. La boîte est bigrement bien gardée et me fait l'effet d'une souricière de première catégorie !... Est-ce que ça serait en prévision de ma visite, cette surveillance ?... Tonnerre ! ça ne serait pas drôle d'être compromis sans savoir pourquoi !... Va te faire fiche, et au diable la commission !... je n'ai pas envie de retourner au clou pour les autres !

Et le marchand de billets, tournant sur ses talons, se dirigea rapidement du côté de la rue de Rennes.

Mais à peine avait-il fait vingt-cinq pas qu'il ralentit son allure et finit par s'arrêter, en s'apostrophant lui-même en ces termes :

— Positivement, mon bonhomme, tu te conduis comme un pas grand-chose ! Tu trépignes sur ta parole d'honneur quand il s'agit de la vie et du repos de deux braves femmes ! Fi donc ! Qu'est-ce qui te prend ? De quoi as-tu peur ? Tu n'as rien sur la conscience, à quel propos te molesteraient-ils ? Tu connais les agents, mais il est probable que les agents ne te connaissent pas ! D'ailleurs il doit y avoir un moyen de dépister leur surveillance, il ne s'agit que de le trouver et je le trouverai...

Ugène retourna sur ses pas et se dirigea de nouveau vers la demeure d'Angèle Leroyer.

Le commissionnaire, toujours assis sur sa sellette, continuait à fumer placidement.

Le faux provincial avait disparu.

Le marchand de billets leva les yeux pour examiner les fenêtres de la maison.

Au deuxième étage était accrochée une planche sur laquelle se lisaient en gros caractères ces mots :

LARBOUILLAT

Tailleur à façons

— Voilà le joint ! se dit Ugène en se frottant les mains.

Rien ne l'embarassait plus désormais.

Il franchit le seuil de l'allée, se dirigea d'un pas résolu vers l'escalier qui se trouvait au fond, et passa devant la loge sans s'arrêter, sans regarder.

Une voix d'homme lui cria d'un ton rogue :

— Hé ! dites donc, vous qui filez si vite, qu'est-ce que vous voulez ?... Qui demandez vous ?... Où allez-vous ?...

Ugène se retourna et se trouva en face du particulier qu'il avait vu un instant auparavant causer avec le commissionnaire.

— Où je vais ? répliqua-t-il avec assurance. P arbleu ! chez Larbouillat, le tailleur à façon.

Cette réponse était si naturelle et si franche ment faite qu'elle ne laissait aucune place au soupçon.

Le prétendu Claude Rigal rentra dans sa loge en grommelant :

— A la bonne heure, mais on n'introduit pas dans les immeubles sans parler au concierge.

Le brave policier prenait son rôle au sérieux !

Ugène gravit rapidement l'escalier et fut bientôt au troisième étage.

Sur l'une des portes du carré une plaque indicatrice portait le nom de *Larbouillat*.

— Bah ! je vais sonner... se dit le marchand de billets. Dans les maisons comme celle-ci tout le monde se connaît... on m'indiquera...

Et il tira le cordon de la sonnette.

Une petite fille d'une douzaine d'années montra son frais museau et demanda :

— Que désirez-vous, monsieur ?

— Mme Monestier, est-ce ici, s'il vous plaît, mademoiselle ?

— Non, monsieur... ici, c'est papa... il est tailleur, papa... Mme Monestier c'est la porte à côté...

— Merci, mademoiselle...

— A votre service, monsieur... et si vous aviez besoin d'un tailleur à façon, papa se recommande à vous... Bonne coupe, couture solide et prix modérés...

— J'y penserai, mademoiselle...

Ugène s'appretait à sonner chez la voisine de Larbouillat, mais ce fut inutile.

Il entendit marcher à l'intérieur, la porte s'ouvrit, et Berthe, vêtue de grand deuil, lui apparut.

En voyant un homme immobile à deux pas du seuil, la jeune fille balbutia :

— Est-ce chez-nous que vous venez, monsieur ?

— Oui, mademoiselle, si ce logement est celui de Mme Monestier...

— C'est le sien... Entrez, monsieur.

Et Berthe s'effaça pour laisser passer le visiteur qui s'était découvert, et qui maintenant paraissait intimidé.

Elle referma la porte et reprit :

— Qu'y a-t-il pour votre service, monsieur ?

Ugène, se souvenant de la recommandation à laquelle René Moulin attachait une si grande importance, répondit :

— C'est à Mme Monestier que je voudrais parler...

— Ne puis-je faire votre commission ?...

— Non, mademoiselle... Pardonnez-moi si j'insiste, mais je dois voir Mme Monestier elle-même.

—C'est que ma mère est souffrante, monsieur... rès souffrante... et je crois qu'elle repose.
—Eveillez-la, mademoiselle... la chose en vaut la peine... et faites vite je vous en prie, mes instants sont comptés...

LXI

Angèle Leroyer, entendant depuis sa chambre un bruit de voix, demanda :

—Berthe, qui est là ?... Est-ce le docteur ?...

—Ma mère ne dort plus... dit Berthe. Veuillez attendre quelques secondes... Je vais vous prévenir.

Elle entra dans la chambre et répondit à une nouvelle interrogation de la malade :

—Mère, c'est un monsieur que je ne connais pas et qui désire te parler à toi-même.

Mme Leroyer pensa tout de suite à René Moulin et dit vivement :

—Eh bien ! amène-le...

La jeune fille introduisit Ugène qui ne put voir sans émotion le visage pâle de la veuve, aussi blanc que la toile de l'oreiller sur lequel il reposait.

Angèle, eu voyant le nouveau venu, éprouva une cruelle déception.

Ce n'était pas celui qu'elle attendait.

—C'est à moi que vous voulez parler, monsieur ? demanda-t-elle.

—Oui, madame... à vous... et à vous seule... répliqua le messager du mécanicien.

—Ma fille ne peut-elle rester ?

—C'est impossible, madame...

—Pourquoi ?

—Je n'en sais rien moi-même... c'est le secret d'un autre.

—Je me retire... murmura Berthe en quittant la chambre, très étonnée et encore plus intriguée.

—Nous sommes seuls... reprit Mme Leroyer. Expliquez-vous... Qui vous envoie ?

—René Moulin.

Angèle eut un éclair de joie dans les yeux.

—Est-ce qu'il est libre ? fit-elle avec empressement.

—Non, madame, pas encore... S'il était libre il serait venu lui-même... Je suis chargé par lui de deux choses.

—Lesquelles ?

—Une lettre et une clef... Les voici...

En disant ce qui précède, Ugène présentait à Mme Leroyer la lettre écrite par René et la clef du logement de la place Royale.

—Merci, monsieur... fit Angèle. Est-ce tout ?

—Tout ce que René Moulin vous envoie, seulement il m'a prié de vous répéter de sa part ces mots : Courage et espérance ! ! Voilà ma commission faite, je me retire, mais auparavant je dois vous apprendre une chose que vous trouverez sans doute intéressante.

—Parlez...

—Votre maison est l'objet d'une surveillance spéciale... Il y a deux agents de police à demeure l'un devant la porte, déguisé en commissionnaire, l'autre dans la loge du concierge... Pourquoi ? Je n'en sais rien... Vous êtes avertie, c'est ce qu'il fallait... Madame, je suis votre serviteur.

Le marchand de billets s'inclina devant Mme Leroyer, sortit, salua Berthe qui lui ouvrit la porte du carré, et satisfait d'avoir accompli consciencieusement sa tâche, descendit l'escalier et quitta la maison.

Une fois dans la rue il regarda l'heure au coucou du marchand de vin.

—Neuf heures trente-cinq minutes... dit-il. Je ne veux pas faire languir le camarade de là-bas... je vais me payer un berlingot.

Ugène descendit presque en courant jusqu'à la rue de Rennes.

Un fiacre passait à vide.

Il appela le cocher qui s'arrêta.

—Pouvez-vous aller à Sainte-Pélagie en vingt minutes ? lui demanda-t-il.

—En vingt minutes, ça ne sera pas commode...

—Il y aura dix sous de pourboire.

—Montez, on fera le possible...

—Vous m'arrêterez en route devant un débit de tabac... Je veux vous payer un cigare...

Le cocher enveloppa d'un vigoureux coup de fouet son cheval qui partit grand train et gagna la rue de Vaugirard.

A l'Angle de la rue de Tournon, la voiture s'arrêta.

—Voilà un *débit*, dit le cocher. Dépêchez-vous nous n'avons pas de temps à perdre pour rester dans le programme...

Le marchand de billets descendit et remonta presque aussitôt, porteur d'un paquet de tabac caporal et de cigares, un pour lui et l'autre pour le cocher.

Le fiacre roula de nouveau.

A dix heures moins deux minutes il fit halte rue de la Clef, en face de la prison.

Ugène paya son cocher et le renvoya.

A ce moment précis le gardien que nous avons déjà vu franchissait de nouveau le seuil de la galerie et criait :

—Les hommes pour le juge d'instruction !...

Une voiture, ayant un garde municipal sur le siège à côté du cocher et un autre à cheval pour escorte, attendait les prévenus.

Son unique ouverture, pratiquée à l'arrière comme celle des omnibus, était tournée vers la porte de la prison.

Ugène, sachant qu'il ne pourrait entrer tout de suite pour remettre à un surveillant le tabac qu'il apportait, attendit, sans s'éloigner, que la voiture cellulaire fût partie.

Les hommes appelés pour l'instruction venaient d'entrer au greffe.

René était du nombre, se croyant sûr désormais de ne plus recevoir en temps utile l'avis que sa commission était faite, et par conséquent très inquiet, très tourmenté !

L'appel des prévenus eut lieu pour la seconde fois, puis on les fit monter l'un après l'autre dans la voiture de transfèrement.

Le marchand de billets, immobile à trois pas du marchepied, regardait avec attention.

Soudain il poussa un : HUM !... accentué.

René qui passait devant lui tourna la tête de son côté et le vit, le bras levé et un paquet de tabac à la main.

Le mécanicien crut sentir ses épaules allégées d'un poids énorme.

Tout allait pour le mieux ! Il pourrait répondre franchement au juge d'instruction et prouver son innocence.

La voiture était pleine.

On releva le marchepied, on ferma la portière, et en route pour le Palais de Justice !

Ugène entrant alors dans la geôle déposa au nom de René Moulin son paquet de tabac.

Théfer, nous l'avons dit, était sans cesse aux aguets à la Préfecture de police et au Palais de Justice, depuis qu'il avait accepté de devenir l'instrument ou pour mieux dire le complice du duc de la Tour-Vaudieu.

Fort bien avec tout le monde il pouvait apprendre beaucoup de choses.

Le matin de ce jour il avait causé avec le chef du service des juges d'instruction, et s'était enquis des détenus de Sainte-Pélagie appelés au Palais.

Sur la liste figurait le nom du mécanicien.

Il ne laissa point voir sa joie et s'en alla d'un air indifférent.

Les inspecteurs de la sûreté ont à la Préfecture un bureau spécial.

Théfer se rendit à ce bureau, s'assit à sa place habituelle et écrivit à la hâte ces quelques lignes :

Monsieur le Duc,

Veuillez ne point quitter votre hôtel dans l'après-midi de ce jour.

Il est probable, il est à peu près certain, que j'aurai du nouveau à vous apprendre, relativement à l'affaire qui vous intéresse.

Daignez recevoir, Monsieur le Duc, l'assurance du profond respect et de l'absolu dévouement de votre très humble serviteur.

THÉFER.

Il mit ce court billet sous enveloppe, traça l'adresse, quitta la Préfecture et, s'adressant à un commissionnaire qui stationnait aux environs de la place Dauphine, lui dit en lui tendant l'enveloppe :

—Il faut porter ça, mon brave...

—Où ? demanda le commissionnaire.

—Rue Saint-Dominique, n°***. Vous remettrez cette lettre au concierge de l'hôtel en le priant de la faire parvenir *illico* à M. le duc. C'est très pressé...

—Un duc ! mazette !... c'est pas de la petite bière !... Qui est-ce qui me payera ma course ?

—Moi... Voici trente sous.

Le commissionnaire partit au pas gymnastique. —Il ne s'agit plus, pensa Théfer, que d'avoir l'œil à tout...

L'inspecteur savait l'heure de l'arrivée des voitures cellulaires.

L'inspecteur entra chez le gardien chef, voulant de la fenêtre voir passer René afin d'être complètement sûr qu'il n'y avait ni erreur, ni modification à l'ordre donné.

Au bout de vingt minutes il eut cette certitude absolue. Le mécanicien descendait du panier à salade et s'engageait avec les autres prévenus dans la souricière...

—C'est parfaitement lui ! se dit-il. Si le juge d'instruction est un peu malin, avant ce soir nous aurons l'adresse...

LXII

René Moulin, l'esprit presque tranquille, se fit servir à déjeuner, mangea de bon appétit, et but une bouteille de petit bourgogne qui lui remonta le moral.

Le temps passait, mais lentement.

Vers quatre heures on appela le mécanicien.

On le conduisit, à travers un dédale d'escaliers et sous la surveillance de deux gardes municipaux, au cabinet du juge d'instruction, M. Camue-Bressoles.

Le magistrat était assis à son bureau, le dos tourné à la fenêtre, tandis que le prévenu amené devant lui se trouvait en pleine lumière.

A côté du bureau se voyait une petite table pour le greffier.

René, en entrant, salua avec une parfaite aisance.

Il n'avait pas peur et se sentait dispos de corps et d'esprit.

Convaincu que le soir même Mme Leroyer aurait dans les mains le brouillon trouvé à Londres, il était disposé à dire la vérité toute entière.

Le juge portait des lunettes, qui lui servaient surtout à cacher son regard, car il avait des yeux excellents.

René surprit un rapide coup d'œil que le magistrat jetait sur lui à la dérobée.

—Bon ! pensa-t-il en dissimulant un sourire, il doit voir que je n'ai l'air ni d'un coquin, ni d'un imbécile... Il en aura bientôt la preuve... Je parlerai carrément... N'ayant rien à cacher, je n'ai rien à craindre...

—Votre nom ?... demanda le juge.

—René Moulin...

—Vous êtes né ?

—A Paris, rue Saint-Antoine n° 185.

—Votre âge ?

René donna la date exacte de sa naissance.

Le juge d'instruction reprit :

—Votre état ?

—Mécanicien.

—Vous avez une famille ?

—Non, monsieur... Plus de parents, ni de près, ni de loin.

—Vous arrivez de Londres ?...

—Oui, monsieur c'est-à-dire de Portsmouth...

—Mais vous avez passé à Londres ?...

—Quelques heures seulement, à l'hôtel Canterbury... J'allais m'embarquer pour revenir en France... Je venais de Portsmouth, où j'étais contre-maître dans une fabrique et où j'ai passé dix-huit ans.

—Dans la même maison ?

—Oui, monsieur...

—Pourquoi en êtes-vous sorti ?

—Mon ancien patron était mort, et le nouveau ne me convenait pas.

—En dehors de vos heures de travail, que faisiez-vous ?

—Je lisais, monsieur... j'étudiais la mécanique, dans notre état on a toujours à apprendre...

—Ne vous rendiez-vous pas aux réunions que tenaient à Portsmouth des Français réfugiés ?

—J'y suis allé, oui, monsieur, mais rarement trois ou quatre fois peut-être... Ce qu'on disait là ne m'intéressait guère et je n'y suis plus retourné.